



2010
RAPPORT ANNUEL



ZWAHLEN & MAYR SA

Unités de production principales



Zwahlen & Mayr Constructions Métalliques

Disposant d'un outil de production de grande dimension et performant, Zwahlen & Mayr est reconnu pour sa capacité à réaliser une gamme complète d'ouvrages métalliques : halles industrielles, bâtiments à étages, centres commerciaux, centres sportifs, stands d'exposition, pylônes, structures spéciales, etc...

Zwahlen & Mayr construit ou rénove une grande diversité de ponts, rails et routes.

L'Euro-tête et le poteau mixte complètent la gamme et sont exécutés sous licence pour le marché romand par Zwahlen & Mayr.



Zwahlen & Mayr Tubes Inox

Depuis 1980, Zwahlen & Mayr produit à Aigle des tubes en acier inoxydable et alliage de nickel, destinés aux équipements et échangeurs de chaleur de l'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique; fabriqués par profilage et soudage, ces tubes répondent à des exigences élevées d'étanchéité et de fiabilité.

Dès 1990, Zwahlen & Mayr s'est aussi spécialisé dans la fabrication de tubes étirés de haute précision utilisés dans l'industrie automobile, pour les appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques, et dans la construction de machines-outils.

Zwahlen & Mayr est devenu leader dans son domaine et exporte une part importante de sa production dans le monde entier.

Autres unités de production



ZM Energy

Fondé récemment, ZM Energy répond à la demande croissante dans le domaine des énergies renouvelables (photovoltaïque, solaire thermique, éolien et mini-hydraulicité). Ce département fait converger les synergies possibles entre nos activités principales (Construction Métallique et Tubes Inox) dans ce domaine.

ZM Energy analyse les possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique sur des projets d'équipements photovoltaïques. La production couvre également les tubes pour les centrales solaires thermiques (CSP).

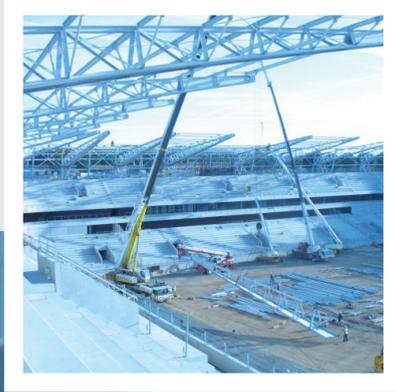
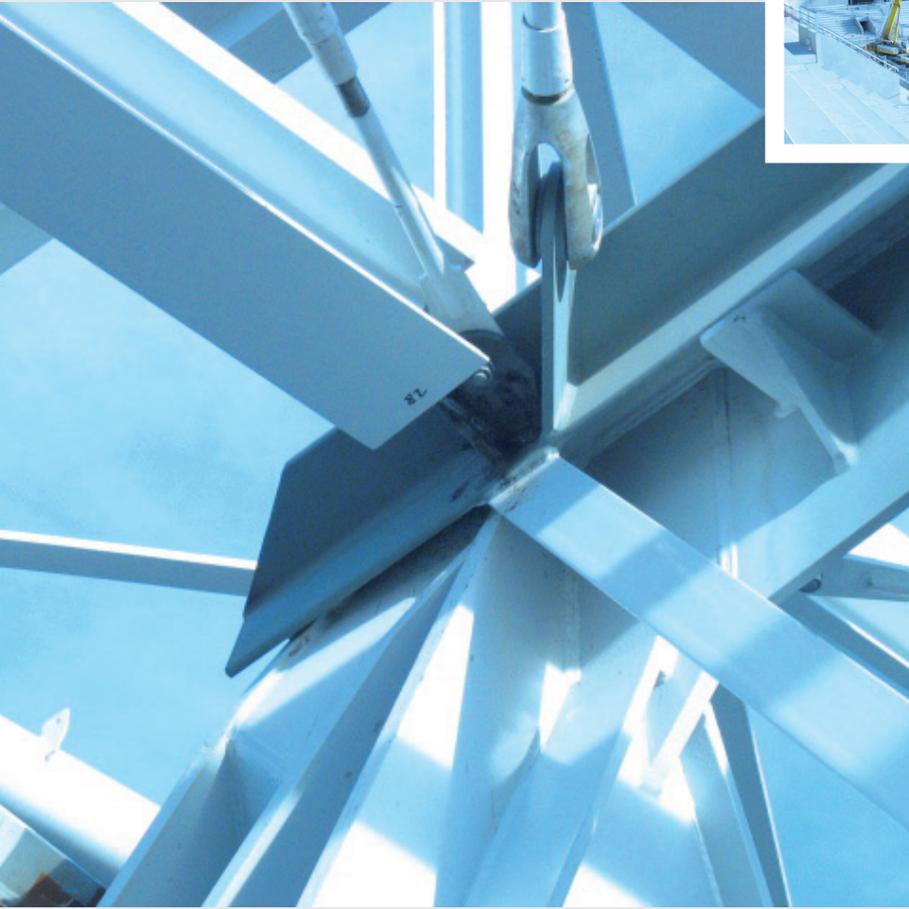


Efimex

Efimex est une entreprise générale à caractère régional.

Afin de promouvoir son activité charpente métallique, Zwahlen & Mayr réactive en 2007 sa filiale Efimex, en lui donnant comme but la réalisation de bâtiments clés en main, usines, bureaux, en solutions tout métal ou mixte métal-béton.

Efimex réalise également en tant qu'entreprise générale de construction des bâtiments traditionnels dans le cadre de promotions immobilières ou PPE.



Sommaire

Ordre du jour de l'assemblée générale	7
---------------------------------------	---

Comptes consolidés

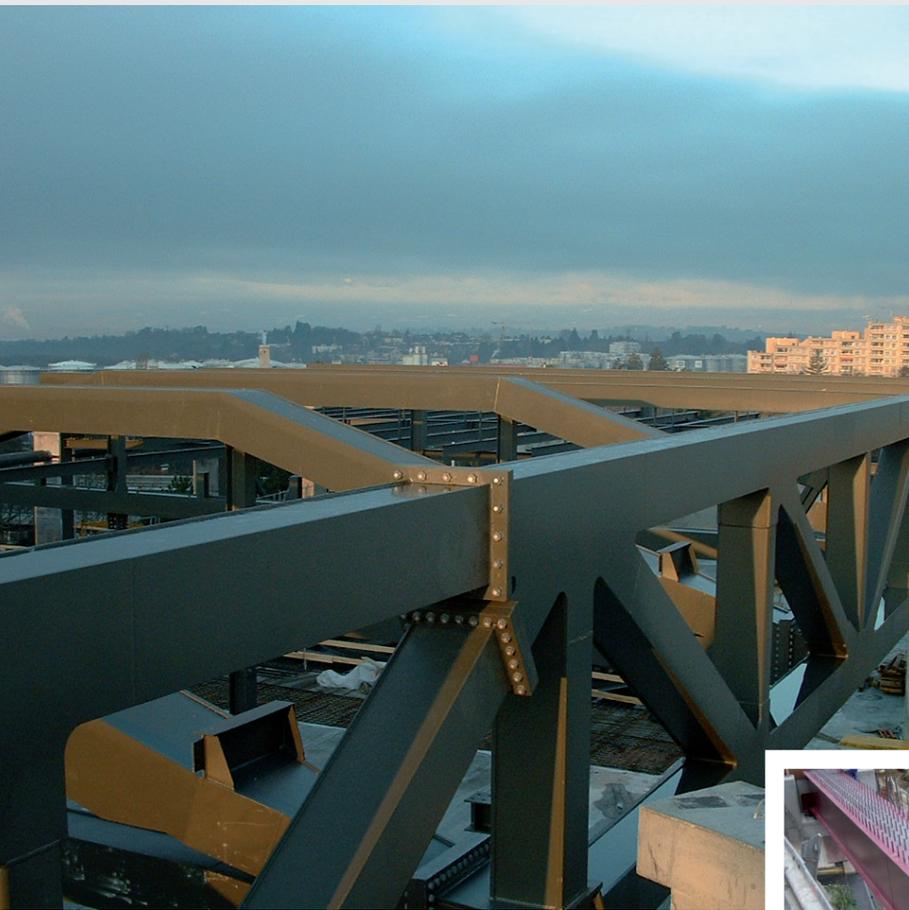
Chiffres clés	9
Rapport du Conseil d'Administration	10
Compte de résultat global consolidé	14
Bilan consolidé	15
Variation des fonds propres consolidés	17
Tableau des flux de trésorerie consolidés	18
Notes aux états financiers consolidés	19
Rapport du réviseur des comptes consolidés	49

Gouvernance d'entreprise

Structure du groupe et actionariat	52
Structure du capital	53
Conseil d'Administration	54
Direction	58
Rémunération, participation et prêts	60
Droits de participation des actionnaires	61
Prises de contrôle et mesures de défense	62
Organe de révision	62
Politique d'information	63

Comptes statutaires

Bilan	66
Compte de résultat	68
Annexe aux comptes et proposition de répartition du bénéfice disponible	69
Rapport de l'organe de révision	72



Assemblée Générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'**assemblée générale ordinaire** le vendredi 29 avril 2011 à 17.00 h à la cantine de l'usine, Zone Industrielle 2, Aigle (liste de présences dès 16.30 h)

Ordre du jour de l'assemblée générale avec propositions du conseil d'administration

1. Commentaires du rapport annuel des comptes consolidés et statutaires de l'exercice 2010

2. Rapports de l'organe de révision

3. Décision relative à:

- a. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2010
Proposition: Approbation
- b. Approbation des comptes consolidés et statutaires de l'exercice 2010
Proposition: Approbation
- c. Emploi du bénéfice au bilan
Proposition : attribution d'un dividende de 5%
- d. Décharge aux membres du Conseil d'Administration
Proposition: Décharge à tous les membres

4. Elections

- a. Conseil d'administration: Réélection pour l'exercice 2011
- b. Organe de révision des comptes consolidés et statutaires : réélection pour l'exercice 2011

5. Divers et propositions individuelles

Comme indiqué au chapitre Gouvernance d'entreprise, page 65, chiffre 6.4. du rapport annuel 2009, toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2011 devait nous parvenir au plus tard le 28 février 2011, de manière à ce que les délais légaux de publication de la présente convocation puissent être respectés.

Aucune proposition ne nous est parvenue dans le délai indiqué.

Informations:

Le rapport annuel, les comptes consolidés et le rapport de l'organe de révision et des comptes consolidés sont à la disposition des actionnaires durant le délai légal au siège de la société.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront remises jusqu'au 27 avril 2011 aux actionnaires détenant des actions au porteur par les banques suivantes:

à Lausanne: Banque Cantonale Vaudoise, UBS SA, Crédit Suisse
à Aigle: Banque Cantonale Vaudoise

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 avril pourra être consulté jusqu'au 30 juin 2011 au siège de la société.

Le Conseil d'Administration
à Aigle, le 31 mars 2011



Chiffres clés

En KCHF

1.1 – 31.12.2010

	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)	Tubes étirés (TE)	Energy (EN)	Efimex, entreprise générale	Autres et non alloué	Elimina- tion	Total
Chiffre d'affaires net	40'199	15'683	21'193	1'020	3'445	-	-	81'540
Chiffre d'affaires net intersecteurs	578	6'808	247	-	-	-	(7'633)	-
Autres produits d'exploitation	2'845	20	8	-	-	-	-	2'873
Total des produits d'exploitation	43'622	22'511	21'448	1'020	3'445	-	(7'633)	84'413
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	678	(681)	3'179	74	34	-	-	3'284
Amortissements	(1'022)	(403)	(601)	-	-	-	-	(2'026)
Résultat opérationnel (EBIT)	(344)	(1'084)	2'578	74	34	-	-	1'258
Charges financières						(2'330)	14	(2'316)
Produits financiers						2'224	(14)	2'210
Résultat avant impôts						(106)		1'152
Impôts sur le bénéfice						(260)		(260)
Résultat net de l'exercice						(366)		892

En KCHF

1.1 – 31.12.2009

	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)	Tubes étirés (TE)	Energy (EN)	Efimex, entreprise générale	Autres et non alloué	Elimina- tion	Total
Chiffre d'affaires net	35'200	14'818	15'350	23	2'998	-	-	68'389
Chiffre d'affaires net intersecteurs	178	3'995	219	-	94	-	(4'486)	-
Autres produits d'exploitation	609	15	161	-	-	-	-	785
Total des produits d'exploitation	35'987	18'828	15'730	23	3'092	-	(4'486)	69'174
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	56	113	1'981	(27)	264	-	-	2'387
Amortissements	(1'209)	(399)	(651)	-	-	-	-	(2'259)
Résultat opérationnel (EBIT)	(1'153)	(286)	1'330	(27)	264	-	-	128
Charges financières						(1'270)	23	(1'247)
Produits financiers						744	(23)	721
Résultat avant impôts						(526)		(398)
Impôts sur le bénéfice						132		132
Résultat net de l'exercice						(394)		(266)

Rapport du Conseil d'Administration

Produits d'exploitation et résultat opérationnel en forte hausse

En 2010, la croissance de l'économie mondiale a été plus importante que le pronostiquaient l'ensemble des analystes financiers, mais surtout grâce aux pays émergents d'Asie et d'Amérique latine, puisque les Etats-Unis et l'Union Européenne, à l'exception de l'Allemagne, ont connu une reprise plutôt discrète.

Contrairement à la plupart des pays industrialisés, l'économie suisse, après avoir traversé sans trop de mal la récession de 2009, s'est caractérisée par une vigoureuse reprise en 2010, avec une augmentation moyenne du PIB estimée à 2,7 %, grâce à une forte croissance du volume des exportations et une demande intérieure supérieure à la moyenne.

Toutefois, les marchés dans lesquels notre société est active, qui dépendent essentiellement des investissements de donneurs d'ordre publics et privés, n'ont pas connus de reprise sensible avant la fin du premier semestre, et nous avons été contraints de maintenir jusqu'au 31 mars notre dispositif de chômage partiel dans toutes les unités de production. De plus, les incertitudes économiques persistantes ainsi que l'appréciation progressive du franc suisse par rapport à l'euro n'ont pas permis un relèvement du niveau insuffisant des prix de certains de nos produits.

En dépit de cet environnement contrasté, il est réjouissant de constater que notre société a pu retrouver le chemin de la croissance et des bénéfices, grâce à l'engagement de la direction, des cadres et de tous ses collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'aux mesures prises pour faire face à la récession économique. En effet, le total consolidé des produits d'exploitation du groupe s'établit à 84'413 KCHF en 2010, soit une augmentation de 22 % par rapport à l'exercice précédent (69'174 KCHF). Le résultat avant amortissement (EBITDA) se monte à 3'284 KCHF, en augmentation de près de 38 % par rapport à 2009 (2'387 KCHF), et le résultat opérationnel (EBIT) à 1'258 KCHF (128 KCHF en 2009). Compte tenu de diverses provisions, notre société enregistre ainsi cette année un bénéfice net avant impôts de 892 KCHF, à comparer avec la perte 2009 de - 266 KCHF.

Unité de production Constructions métalliques

Conjoncture économique en 2010

Les prix pratiqués sur le marché de la construction métallique ont stagné à un bas niveau tout au long de l'exercice, en Suisse surtout, générant des marges insuffisantes pour couvrir la totalité des charges de l'unité.

Les prix de l'acier, notre matière première, ont connu de fortes variations en début et à nouveau en fin d'année. L'appréciation régulière du franc suisse par rapport à l'euro a eu pour effet d'affaiblir la compétitivité de nos offres en France.

Ceci est d'autant plus regrettable que le marché français est pour nous un marché particulièrement porteur tant par le nombre d'affaires à traiter que par les marges supérieures à celles du marché suisse.

Marche des affaires en 2010

En dépit d'un carnet de commandes important en début d'année, la sous-occupation du premier trimestre, provoquée par les reports successifs puis par le transfert en 2011 de l'important mandat qui avait déjà péjoré nos activités au deuxième semestre 2009, nous a conduits à relever le défi d'achever dans des délais très courts la construction d'un stade de football en France, arrêtée suite à la défection technique d'un concurrent.

Au démarrage de cette affaire, notre bureau technique a d'emblée constaté diverses lacunes des plans d'exécution et de certains éléments de la structure, ce qui a entraîné des retards et des difficultés inattendues. Si cette réalisation, qui a largement occupé nos ateliers jusqu'aux vacances d'été, s'est parfaitement déroulée du point de vue technique et à la

pleine satisfaction du maître de l'ouvrage, son équilibre financier n'a pas pu être assuré. Une revendication importante a été présentée et mise en discussion, dont l'issue est attendue dans le courant de l'année 2011 seulement.

Au cours de la deuxième partie de l'année, la réalisation de plusieurs ponts pour le marché français et suisse et la fabrication de plusieurs halles industrielles nous ont occupés à satisfaction. Cette activité soutenue a permis de retrouver peu à peu un niveau de production enfin conforme à nos capacités réelles.

Les produits d'exploitation 2010 atteignent de ce fait 43'622 KCHF, en augmentation de plus de 21 % par rapport à 2009 (35'987 KCHF). Compte tenu de la perte mentionnée dans l'affaire du stade français, le résultat avant amortissement (EBITDA) se monte à 678 KCHF (56 KCHF en 2009), le résultat opérationnel EBIT est négatif à - 344 KCHF (- 1'153 KCHF en 2009). Ces résultats prennent en compte une importante indemnité obtenue du maître d'ouvrage de l'affaire alémanique reportée en 2011, qui compense en partie les coûts de la sous-occupation du premier trimestre, de même que le dédommagement obtenu dans l'affaire française qui avait été portée devant un office de conciliation. Par contre, aucun montant relatif à la négociation en cours avec le maître de l'ouvrage du stade n'est inclus dans ces résultats. Il en est de même en ce qui concerne la dernière procédure arbitrale en cours qui devrait trouver son épilogue en 2011.

Perspectives 2011

En ce début d'année, le marché de la construction métallique est relativement morose. Le nombre de demandes d'offres, que ce soit pour les halles industrielles ou pour les ouvrages d'art, est en diminution, en Suisse surtout. Les industriels ne semblent pas encore assez confiants dans la solidité de la reprise économique pour engager de nouveaux investissements.

Fort heureusement, nous ne sommes pas dans une situation qui nous contraint à accepter des commandes à des prix inférieurs à notre seuil de rentabilité sous la pression et l'agressivité de la concurrence, grâce à une réserve de travail importante pour les années 2011 et 2012. Trois grands chantiers, dont deux ouvrages d'art qui feront l'un et l'autre référence au vu de leur haute technicité et de leur structure très particulière, occuperont nos ateliers et nos équipes de montage pour une grande partie de l'année 2011.

Notre position de leader dans la réalisation d'ouvrages complexes et de grandes dimensions dans notre pays et nos possibilités d'augmenter encore, malgré l'appréciation du franc suisse, notre pénétration en France, voire dans d'autres pays limitrophes, nous rendent raisonnablement confiants dans notre capacité à faire face aux incertitudes de l'avenir.

Unité de production Tubes Inox

Conjoncture économique en 2010

Le premier trimestre 2010 a été caractérisé par un retour à la croissance après la profonde crise économique et financière de 2008. Dans notre secteur industriel toutefois, la reprise a surtout été le fait des pays émergents. Dès la fin de l'été, un nouveau ralentissement de l'économie est intervenu, donnant des signaux négatifs aux marchés dans lesquels nous sommes actifs.

La production et les prix de l'acier inoxydable ont présenté la même évolution avec une forte activité au premier semestre, suivie d'une baisse significative après les vacances annuelles. Le prix du nickel négocié à la bourse de Londres a constamment varié entre 18'000 \$/tonne et 25'000 \$/tonne au cours de l'année, sur la base de critères essentiellement spéculatifs, sans relation avec l'évolution de la conjoncture et de la demande.

Marché des affaires en 2010

Dès janvier, les marchés industriels consommateurs de produits tubulaires en acier inoxydable ont générés une demande soutenue de tous les produits d'utilisation standard, conséquence de la politique de déstockage appliquée en 2009 par la plupart de nos clients. Cette reprise nous a permis d'enregistrer les commandes propres à assurer rapidement une pleine occupation de nos ateliers et à renoncer dès fin mars aux mesures de chômage partiel.

L'absence de grands projets dans le domaine de l'énergie, demandeurs de tubes soudés en grandes quantités, ne nous a toutefois pas permis d'acquiescer les commandes supplémentaires qui auraient permis d'atteindre l'équilibre financier du département Tubes Soudés.

Fort heureusement, et en dépit de la chute du taux de change EUR/CHF, le résultat du département Tubes Etirés, actif dans des marchés très spécialisés, est largement positif, ce qui permet à l'unité de production Tubes Inox de présenter des résultats satisfaisants.

Les produits d'exploitation cumulés des deux départements atteignent en effet 43'959 KCHF, en augmentation de plus de 27 % par rapport à 2009 (34'558 KCHF). Le résultat avant amortissement (EBITDA) se monte à 2'498 KCHF (2'094 KCHF en 2009), et le résultat opérationnel EBIT à 1'494 KCHF (1'044 KCHF en 2009), soit une augmentation de près de 43 %.

Perspectives 2011

La baisse de demandes enregistrée à partir du dernier trimestre 2010, conjuguée avec les fortes augmentations de la matière première et du nickel au début 2011, nous rendent prudents dans nos prévisions pour l'exercice en cours.

Néanmoins, nous restons confiants dans les perspectives offertes par l'année 2011. En effet, la position forte et reconnue de notre département Tubes Soudés, construite année après année sur certains marchés spécifiques, moins liés directement aux projets d'investissements dans le secteur énergétique, devrait nous assurer un volume de travail suffisant pour occuper normalement nos ateliers. Quant au département Tubes Etirés, grâce à sa position incontournable et dominante dans des marchés de niches à haute valeur ajoutée, caractérisés par le renouvellement de contrats annuels, il dégagera comme par le passé les marges permettant à l'unité de production Tubes Inox de réaliser à nouveau un résultat positif en 2011.

Unité de production ZM Energy

Les énergies renouvelables, qu'il s'agisse du photovoltaïque, du solaire thermique, de l'éolien ou de la mini-hydraulique, ne peuvent aujourd'hui se développer sans une aide massive des pouvoirs publics. L'obligation pour les gouvernements d'assainir des finances publiques lourdement obérées par la crise financière et la baisse des subventions des collectivités ont donc contribué à ralentir leur développement durant l'année 2010.

Néanmoins, avec la pose de près de 1000 KW d'installations photovoltaïques et la fourniture de 150'000 mètres de tubes pour l'énergie solaire thermique (CSP), l'exercice 2010 demeure positif, que ce soit en terme de charge d'activité ou de résultats financiers.

Pour sa première année d'activité indépendante, les produits d'exploitation de l'unité atteignent en effet 1'020 KCHF, le résultat avant amortissement (EBITDA) 74 KCHF, et le résultat opérationnel EBIT également 74 KCHF, aucun investissement n'ayant été nécessaire pour cette activité.

Il convient de rappeler qu'il ne s'agit pas pour notre société de se lancer dans une nouvelle activité sans relation avec notre core business, mais au contraire d'exploiter, avec des partenaires spécialisés, les synergies existantes entre nos activités principales, Constructions métalliques et Tubes Inox, et des marchés appelés à se développer à l'avenir.

Avec la marge importante de progression qui existe dans ces domaines, en particulier si les prix des énergies fossiles poursuivent leur ascension actuelle, les perspectives de développement pour notre unité sont réelles en 2011, même si la demande reste encore en retrait par rapport aux années 2008/2009.

Entreprise générale Efimex

Après une activité ralentie au premier semestre 2010 dans l'attente des permis de construire de plusieurs affaires, notre unité de production a rapidement retrouvé une forte occupation après la période estivale.

Trois importants chantiers sont en voie de réalisation et nous assurent ainsi une réserve de travail suffisante pour le premier semestre 2011. De nouveaux projets très intéressants, en pleine synergie avec l'unité Constructions Métalliques, sont en voie d'adjudication, et viendront compléter le portefeuille de commandes de cette année.

En dépit des difficultés du premier semestre, les produits d'exploitation 2010 se montent à 3'445 KCHF, en augmentation de plus de 11 % par rapport à l'exercice précédent (3'092 KCHF). Par contre, le résultat opérationnel EBIT atteint 34 KCHF, en nette diminution par rapport à 2009 (264 KCHF) en raison des difficultés du premier semestre.

Le personnel de l'unité a été renforcé en cours d'année, afin d'élargir notre potentiel d'acquisition à long terme. Une telle stratégie est en effet indispensable pour nous prémunir contre les délais toujours plus longs d'obtention de permis de construire, compte tenu des nombreuses oppositions rencontrées par la plupart des projets de construction.

Le développement réjouissant de notre unité démontre bien aujourd'hui que la décision stratégique prise il y a quelques années de créer une structure d'entreprise générale au sein du Groupe, était judicieuse. Elle correspond bien au souhait exprimé par de nombreux clients d'obtenir un ouvrage clé en mains et complète ainsi judicieusement la palette de nos prestations.

En conclusion

La croissance mondiale devrait conserver un fort dynamisme en 2011, soutenue principalement par les pays émergents, même si ceux-ci sont confrontés à une inflation qu'ils s'efforcent de contenir. Les Etats-Unis enregistrent heureusement depuis peu une reprise marquée de la consommation et des investissements des entreprises, signes d'une confiance retrouvée des consommateurs et des chefs d'entreprise. L'Union Européenne connaît une reprise plutôt modérée, et surtout inégale selon ses membres.

Cependant, de nombreux doutes subsistent : si les crises financière et économique semblent aujourd'hui pratiquement maîtrisées, l'état d'endettement des finances publiques de l'ensemble des pays industrialisés, les difficultés résultant d'une reprise anémique et du chômage persistant dans certains de ces états, les révolutions en cours dans plusieurs pays arabes, nord-africains en particulier, la brusque ascension des prix des énergies fossiles suite à la guerre civile en Lybie, les conséquences à long terme du cataclysme qui a frappé le Japon, tout cela constitue une épée de Damoclès qui empêche la confiance de se rétablir véritablement sur le plan mondial.

L'économie suisse, après avoir fait preuve d'un dynamisme soutenu en 2010, devrait connaître un ralentissement conjoncturel selon certains analystes qui prévoient une expansion du PIB de 1,5 à 2 % seulement en 2011. Toutefois, quelques instituts de prévision économique viennent de relever à près de 2,7 % ce taux de progression, en dépit des difficultés pour les entreprises exportatrices résultant de l'appréciation du franc suisse par rapport à l'euro et au dollar.

Si ces perspectives doivent nous inciter à la prudence dans la conduite de nos unités, nous demeurons fermement confiants dans le potentiel de notre outil de production, dirigé et exploité avec compétence par des collaborateurs aguerris par la crise qu'ils ont su maîtriser avec engagement et conviction. Compte tenu de carnets de commandes confortables, nous sommes convaincus de pouvoir poursuivre notre développement en 2011, avec des résultats encore en amélioration par rapport à l'exercice écoulé.

Le conseil d'administration tient à exprimer ici sa reconnaissance aux nombreux et fidèles clients et aux actionnaires de la société pour leur confiance, ainsi qu'à la direction, aux cadres et aux collaboratrices et collaborateurs du Groupe Zwahlen & Mayr SA, en particulier à celles et ceux qui ont été touchés par le chômage partiel, pour leur engagement sans réserve durant l'exercice écoulé.

Le Conseil d'Administration
Aigle, mars 2011

COMPTES CONSOLIDES
Compte de résultat global consolidé

En KCHF	Note	2010	2009
Chiffre d'affaires net	2, 3	81'540	68'389
Autres produits d'exploitation	4	2'873	785
Total des produits d'exploitation		84'413	69'174
Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement	5	(33'573)	(24'384)
Services, jouissance de biens de tiers	6	(22'321)	(18'635)
Frais de personnel	7	(24'663)	(22'940)
Autres charges d'exploitation	8	(572)	(828)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)		3'284	2'387
Amortissements	16, 17	(2'026)	(2'259)
Résultat opérationnel (EBIT)		1'258	128
Charges financières	9	(2'316)	(1'247)
Produits financiers	9	2'210	721
Résultat avant impôts		1'152	(398)
Impôts sur le bénéfice	10	(260)	132
Résultat net de l'exercice		892	(266)
Résultat global net de l'exercice¹		892	(266)
Attribuable aux : – Actionnaires de Zwahlen & Mayr SA		892	(266)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	21	70'200	70'200
Résultat par action (en CHF)²		12.71	(3.79)

¹ il n'y a pas d'autres éléments de charges et produits comptabilisés dans les fonds propres (OCI)

² il n'y a aucun effet de dilution

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

En KCHF	Note	31.12.2010	31.12.2009
ACTIF			
Liquidités et équivalents de liquidités	12	8'319	6'575
Instruments financiers dérivés à court terme	23	1'159	146
Créances clients	13	12'924	8'044
Créances clients, parties liées	13, 25	734	675
Impôts à récupérer sur le résultat		419	396
Autres créances fiscales		1'149	1'338
Autres créances		1'089	1'250
Stocks	14	9'988	9'151
Travaux en cours	15	7'331	3'393
Total actifs circulants		43'112	30'968
Actif d'impôts différés	10	-	7
Terrains et immeubles		14'273	14'957
Installations techniques et équipements		6'005	5'232
Outillage industriel et commercial		126	152
Autres immobilisations corporelles		460	470
Immobilisations en cours		371	663
Immobilisations corporelles	16	21'235	21'474
Frais de développement		-	6
Licences et développements informatiques		57	115
Immobilisations incorporelles	17	57	121
Instruments financiers dérivés à long terme	23	-	23
Total actifs à long terme		21'292	21'625
Total actifs		64'404	52'593

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

En KCHF	Note	31.12.2010	31.12.2009
PASSIF ET FONDS PROPRES			
Dettes bancaires	18	6'011	700
Fournisseurs		9'965	3'721
Fournisseurs, parties liées	25	331	314
Travaux en cours	15	4'785	6'478
Autres dettes fiscales		336	97
Autres créanciers		1'755	1'098
Part à court terme des engagements de leasing	18	196	265
Provisions à court terme	19	625	520
Total engagements à court terme		24'004	13'193
Engagements de leasing à long terme	18	418	71
Provision pour impôts différés	10	3'257	3'004
Total engagements à long terme		3'675	3'075
Capital-actions	21	14'040	14'040
Résultats accumulés		21'793	22'551
Résultat de l'exercice		892	(266)
Total fonds propres des actionnaires de la société mère		36'725	36'325
Total passifs et fonds propres		64'404	52'593

COMPTES CONSOLIDES

Variation des fonds propres consolidés

En KCHF	Fonds propres des actionnaires de la société mère			Total
	Capital-actions	Résultats accumulés non distribués	Résultat de l'exercice	
Etat au 1.1.2009	14'040	24'101	(1'199)	36'942
Transfert du résultat 2008		(1'199)	1'199	-
Dividendes versés		(351)		(351)
Résultat de l'exercice			(266)	(266)
Etat au 31.12.2009	14'040	22'551	(266)	36'325
Etat au 1.1.2010	14'040	22'551	(266)	36'325
Transfert du résultat 2009		(266)	266	-
Dividendes versés		(492)		(492)
Résultat de l'exercice			892	892
Etat au 31.12.2010	14'040	21'793	892	36'725

COMPTES CONSOLIDES

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En KCHF	Note	2010	2009
Résultat avant impôts		1'152	(398)
Elimination des éléments sans incidences sur les liquidités :			
– Amortissements	16/17	2'026	2'259
– Variations des provisions	13/19	251	746
– Ajustement à la juste valeur des instruments financiers	23	(990)	345
– Différences de change non réalisées		(173)	(80)
– Bénéfice sur vente d'immobilisations corporelles		-	(4)
– Perte sur vente d'immobilisations corporelles		123	-
– Produits d'intérêts	9	(24)	(33)
– Charges d'intérêts	9	86	235
Variations du fonds de roulement	26	(4'091)	12'331
Impôts payés		(23)	11
Intérêts payés		(78)	(332)
Intérêts reçus		24	33
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		(1'717)	15'113
Acquisition d'immobilisations corporelles	16	(1'315)	(952)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles		72	4
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(1'243)	(948)
Augmentation des dettes bancaires	18	6'011	700
Remboursement des dettes bancaires	18	(700)	(11'691)
Remboursement des leasings financiers	18	(325)	(352)
Dividendes versés ¹	11	(146)	(351)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		4'840	(11'694)
Variation des liquidités et équivalents de liquidités		1'881	2'471
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	12	6'575	4'087
Effet des variations de change		(137)	17
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	12	8'319	6'575

¹ 346 KCHF dividendes versés en 2010 ont fait l'objet d'une compensation de créance.

Notes aux états financiers consolidés

1. Informations relatives au Groupe

Zwahlen & Mayr SA est une société anonyme de droit suisse dont le siège se trouve au chemin des Isles, Zone industrielle 2 à Aigle en Suisse. Les principales activités du groupe Zwahlen & Mayr sont décrites dans la Note 2 ci-après.

1.1. Base de présentation

Les états financiers consolidés du groupe Zwahlen & Mayr ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi qu'aux interprétations publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC). Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF) et sont établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers mentionnés ci-après qui sont évalués à leur juste valeur.

1.2. Base de la consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Zwahlen & Mayr SA et de sa filiale Efimex SA détenue à 100% et intégrée globalement. Les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année en utilisant des politiques comptables identiques à celles utilisées par Zwahlen & Mayr SA.

Toutes les transactions et soldes intra-groupe, y compris les charges et produits sont intégralement éliminés en consolidation. Les bénéfices et pertes découlant de transactions intra-groupe et qui sont compris dans la valeur des actifs sont également intégralement éliminés en consolidation.

1.3. Changements de méthodes comptables

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent, à l'exception des points suivants:

Au 1^{er} janvier 2010, le Groupe a adopté les nouvelles normes et amendements IFRS ainsi que les interprétations IFRIC suivants:

■ **IFRS 3 révisée en 2008 – Regroupements d'entreprises**

L'entrée en vigueur de la norme révisée a entraîné les changements suivants, applicables aux transactions survenant après le 1^{er} janvier 2010:

- les coûts connexes liés aux acquisitions sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus;
- lors d'un regroupement d'entreprises, si le Groupe obtient le contrôle sans racheter la totalité des fonds propres de la société acquise, les intérêts non contrôlants sont mesurés soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans les actifs nets identifiables de la société acquise;
- s'il obtient le contrôle dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le Groupe réévalue à la juste valeur les intérêts détenus précédemment dans la société acquise et enregistre un gain ou une perte correspondant au compte de résultat; et
- la contrepartie conditionnelle d'une acquisition est mesurée à sa juste valeur. Tout changement est comptabilisé en dehors du goodwill, dans le compte de résultat.

■ **IAS 27 révisée en 2008 – Etats financiers consolidés et individuels**

Les changements dans les intérêts non contrôlants d'une société acquise n'entraînant aucun changement de contrôle sont enregistrés comme des transactions avec des actionnaires de la société mère

■ **Améliorations et autres amendements apportés aux IFRS/IAS**

Les améliorations et autres modifications entrées en vigueur en 2010 ont été intégrées aux principes comptables du Groupe. Les modifications n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Les modifications suivantes ne sont pas applicables pour le Groupe :

■ **IFRS 1 Première adoption des IFRS**, amendements applicables à partir du 1^{er} janvier 2010 et du 1^{er} juillet 2010

■ **IFRS 2 Paiements fondés sur des actions**, amendement applicable à partir du 1^{er} janvier 2010

■ **IFRIC 19 Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres**, applicable à partir du 1^{er} juillet 2010

■ **IAS 39 / IFRIC 9 (amendements) Instruments financiers: comptabilisation et évaluation / instruments de couverture**

L'adoption de ces normes ou interprétations n'a par conséquent pas eu d'impact sur les états financiers ou sur la performance du Groupe.

1.4. Jugements comptables essentiels, estimations et hypothèses

Jugements comptables essentiels

Dans l'application des principes comptables du groupe, la direction n'a pas dû s'appuyer sur des jugements particuliers qui pourraient avoir un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Estimations et hypothèses

Les hypothèses clés, concernant les sources principales d'incertitude futures et autres concernant les estimations faites à la date du bilan et qui contiennent un risque significatif de générer un ajustement matériel des valeurs comptables des actifs et passifs sur le prochain exercice comptable, sont présentées ci-après :

Estimation des coûts de construction et des travaux en cours

L'évaluation des travaux en cours est effectuée sur la base de l'estimation des coûts et des produits engendrés par chaque projet. Les coûts globaux des projets sont établis à partir des offres des sous-traitants et fournisseurs ainsi que du calcul des coûts des propres prestations. L'évaluation des propres prestations provient d'une analyse des heures nécessaires à la réalisation de chaque projet au taux horaire de chacun des centres de coût utilisés.

L'évaluation des charges et produits d'un projet est effectuée mensuellement. Une attention plus soutenue est portée lors des résultats semestriels ainsi qu'à la date de clôture des comptes. Selon l'évolution de l'affaire, les valeurs comptables sont ajustées selon la méthode du pourcentage d'avancement (méthode PoC) pour obtenir une prévision à finir la plus proche possible de la réalité technique et financière de l'affaire. La valeur comptable des travaux en cours actifs est de KCHF 7'331 au 31 décembre 2010 (2009 : KCHF 3'393) et la valeur comptable des travaux en cours passifs est de KCHF 4'785 au 31 décembre 2010 (2009 : KCHF 6'478).

Engagements de retraite en faveur du personnel

Le coût de prévoyance concernant les régimes à prestations définies est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle implique de faire des estimations sur les taux d'actualisation, les rendements attendus des actifs, les augmentations futures de salaires, les taux de mortalité et sur les augmentations futures des rentes. En raison de la nature à long terme de ces prestations, de telles estimations sont sujettes à une importante incertitude. Au 31.12.2010 et 31.12.2009, aucun engagement n'a été retenu au bilan (pour plus de détails se référer à la note 20).

1.5. Principes comptables essentiels

Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du groupe, les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Toutes les sociétés du Groupe présentent leurs comptes en CHF.

Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires comprend tous les produits des activités du groupe (Constructions métalliques, Tubes soudés, Tubes étirés, Energie et Entreprise Générale), déduction faite des escomptes et des rabais. Les produits sont comptabilisés au moment de la livraison des prestations ou, pour les contrats de construction ou d'entreprise générale, en fonction du degré d'avancement.

Chiffre d'affaires et coûts des travaux en cours

Lorsque le résultat d'une commande en cours peut faire l'objet d'une évaluation fiable, les produits et coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation à fournir au jour du bilan. Le degré d'avancement est établi sur la base du rapport entre les coûts consentis jusqu'au jour de l'établissement du bilan et les coûts globaux estimés du contrat. A partir de l'instant où le client est d'accord sur les travaux complémentaires à réaliser et sur les suppléments de prix qui s'y rattachent, le produit correspondant est intégré dans l'affaire.

Les coûts des travaux sont comptabilisés comme une charge au cours de la période durant laquelle ils sont échus. S'il apparaît que l'ensemble des coûts des travaux dépassera le total des produits encaissés, la perte prévisible est comptabilisée immédiatement en charges.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice de l'exercice englobent les impôts courants et les impôts différés. Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur le bénéfice imposable de l'année et les éventuelles corrections d'impôts dus et récupérables sur le bénéfice imposable sur les exercices antérieurs. L'obligation fiscale actuelle du groupe est calculée en utilisant les taux d'imposition en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont calculés sur la différence entre la valeur comptable des actifs et passifs des états financiers et les assiettes fiscales correspondantes utilisées pour le calcul du bénéfice imposable. Un passif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles et sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour compenser ces différences temporelles déductibles et pertes fiscales reportables. Ces impôts sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement. Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement à des éléments inscrits dans les fonds propres.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutable de compenser les actifs d'impôt courant avec les passifs d'impôt courant et lorsqu'ils se réfèrent à des impôts sur le bénéfice prélevés par la même autorité fiscale, au sein de la même entité, et lorsque le groupe entend liquider ses actifs et passifs d'impôts sur une base nette.

Coût d'emprunts

Il n'y a pas d'emprunt directement attribuable à des actifs déterminés, ainsi toutes les charges d'intérêts financiers sont comptabilisées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

Actifs financiers

Les actifs financiers inclus dans le champ d'application d'IAS 39 sont classés, selon le cas, en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, en prêts et créances, en placements détenus jusqu'à leur échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente. Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur, majorée, dans le cas des investissements qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables.

Tous les achats et ventes «normalisés» d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire à la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter l'actif. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le Groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprend, d'une part les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et d'autre part des actifs financiers désignés, lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les actifs financiers sont considérés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être revendus à court terme.

Les dérivés entrent également dans cette catégorie à moins qu'ils ne soient désignés comme instruments de couverture. Après leur comptabilisation initiale, les actifs de cette catégorie sont évalués à leur juste valeur et les gains et pertes sont immédiatement reconnus en résultat.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, sont classés en qualité de placements détenus jusqu'à leur échéance, dès lors que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat quand ces investissements sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué le cas échéant d'un montant de dépréciation. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune des trois catégories précédentes. Après comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes y afférents sont comptabilisés directement en capitaux propres. Lorsqu'un actif disponible à la vente est décomptabilisé ou doit faire l'objet d'une dépréciation, le profit ou la perte cumulé(e) précédemment comptabilisé(e) en capitaux propres est enregistré(e) en résultat.

Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les placements à court terme d'une durée originale maximale de 90 jours.

Créances

Les créances clients sont évaluées aux montants facturés, sous déduction des corrections de valeur pour créances douteuses. Les provisions pour créances douteuses sont constituées sur la base de la différence entre le montant dû selon les termes contractuels de la facture et les flux de trésorerie futurs estimés. Le montant de la perte respective estimée est enregistré dans le compte de résultat, via l'utilisation des provisions pour créances douteuses.

Les créances dépréciées sont constatées en pertes quand elles sont jugées irrécouvrables.

Stocks

Les stocks de matières premières, produits finis ou en cours sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs des matières et, le cas échéant, les coûts directs de main d'oeuvre, ainsi que les frais généraux de production encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les sorties de stocks sont effectuées en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Travaux en cours

Les commandes en cours réalisées pour des tiers sont évaluées au prix de vente net, y compris la marge bénéficiaire, évaluée avec prudence et calculée au prorata de l'avancement des travaux. L'évaluation est effectuée sur la base de la marge finale estimée. Pour les chantiers déficitaires, la perte finale estimée est provisionnée immédiatement.

La classification « actif » ou « passif » se détermine individuellement au niveau de chaque projet.

Le montant des commandes est comptabilisé sous le poste travaux en cours. Pour autant que les prestations fournies cumulées (coûts de réalisation de la commande plus bénéfice escompté) dépassent les versements déjà encaissés pour une commande donnée, le chiffre indiqué apparaît dans les actifs circulants. Si, après déductions des paiements encaissés, il reste un solde négatif, le chiffre indiqué apparaîtra dans les engagements à court terme. Les pertes prévisibles sur des travaux en cours sont couvertes par des provisions.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, respectivement de production, déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Ces valeurs incluent les dépenses qui sont directement attribuables aux acquisitions ou aux productions de biens. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou constatées séparément comme un actif distinct uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif seront générés pour le Groupe et que son coût peut être déterminé avec précision. Tous les autres coûts de réparation et de maintenance sont constatés dans le compte de résultat au cours de la période où ils ont été encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains et des immobilisations en cours de construction, sont amorties linéairement sur la durée d'utilité de chaque objet. Les durées d'utilité des principales immobilisations corporelles sont :

■ Immeubles	33 ans
■ Installations techniques et équipements	12.5 ans
■ Outillage industriel et commercial	4 ans
■ Équipements informatiques et autres	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées au coût déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Les immobilisations incorporelles générées en interne,

à l'exception des frais de développement activés, ne sont pas portées au bilan et les dépenses y relatives sont comptabilisées en charges de l'exercice durant lequel elles sont encourues.

Toutes les immobilisations incorporelles ont des durées d'utilité définies et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

■ Frais de développement	5 ans
■ Droits de brevet	5 ans
■ Développements informatiques	3 – 8 ans

Les immobilisations incorporelles résultant de coûts de développement de projets sont portées à l'actif uniquement lorsque le groupe peut démontrer la faisabilité technique d'achèvement du projet afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre, son intention d'achever le projet et sa capacité de l'utiliser ou de le vendre, la façon dont le projet générera des avantages économiques futurs probables, la disponibilité des ressources pour achever le développement ainsi que sa capacité à évaluer les dépenses relatives au projet de façon fiable.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. En présence d'une telle présomption, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif et une dépréciation est comptabilisée dans le compte de résultat lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif pris isolément, à moins que l'actif ne génère des flux de trésorerie largement dépendants d'autres actifs ou groupe d'actifs. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en appliquant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une dépréciation comptabilisée au cours d'exercices antérieurs est reprise en cas de changement dans les estimations de la détermination de la valeur recouvrable. La reprise est comptabilisée dans le compte de résultat jusqu'à hauteur de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune dépréciation de valeur n'avait été comptabilisée.

Leasing

Les contrats de leasing qui, économiquement parlant, sont assimilables à des acquisitions d'immobilisations avec un mode de financement spécifique sont rangés dans la catégorie des leasings financiers. Les immobilisations financées de cette manière sont comptabilisées initialement à la juste valeur du bien sous contrat ou à la valeur actualisée de toutes les redevances minimales de leasing si celle-ci est inférieure. La redevance de leasing est décomposée en deux éléments, soit un amortissement et un intérêt, cela afin d'obtenir le calcul d'un intérêt constant sur l'engagement financier pris. Les immobilisations sous leasings financiers sont amorties sur la durée d'utilisation estimée ou sur la durée du leasing si celle-ci est plus courte.

Les accords de leasing sans transfert de l'ensemble des profits et risques liés à la possession d'un objet en propriété sont rangés quant à eux dans la catégorie des leasings opérationnels.

Dettes bancaires

Les dettes bancaires comprennent les avances à terme fixe ainsi que les découverts bancaires. Elles sont évaluées initialement à leur juste valeur puis elles sont ensuite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Fournisseurs et autres créanciers

Les fournisseurs et autres créanciers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, puis ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'un évènement passé, lorsqu'il est probable que le groupe sera tenu d'éteindre cette obligation et que le montant de l'obligation puisse être évalué de façon fiable. Les provisions sont évaluées sur la base de la meilleure estimation possible des dépenses nécessaires, pour éteindre l'obligation à la date du bilan. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques du passif.

Engagements envers le personnel

Les employés de Zwahlen & Mayr SA (Efimex SA n'ayant pas d'employé), à l'exception des employés de sa succursale française sont affiliés auprès d'une institution de prévoyance indépendante régie par le principe de primauté des cotisations. Celle-ci est financée par des contributions paritaires des employés et de l'employeur et les fonds de cette institution sont gérés de manière indépendante des sociétés du groupe. Cette fondation est considérée au regard d'IAS 19 comme une fondation à primauté des prestations. Les engagements du groupe en résultant ainsi que la charge de prévoyance sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Les engagements sont évalués chaque année par un actuaire agréé.

L'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme dette ou actif au bilan, en tenant compte des écarts actuariels cumulés non encore comptabilisés au compte de résultat. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le groupe. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé au bilan mais est indiqué dans les notes.

Des écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs du régime à primauté des prestations. Ces écarts sont comptabilisés au compte de résultat pour la partie excédant les 10% du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs à la fin de l'exercice précédent, cette partie excédentaire étant imputée en fonction de la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné. Les écarts actuariels non encore comptabilisés au compte de résultat sont pris en compte au bilan.

La charge de prévoyance comptabilisée au compte de résultat pour ce régime à primauté des prestations comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs ainsi que les écarts actuariels, dans la mesure où ces derniers sont comptabilisés au compte de résultat.

Les employés de la succursale française sont soumis au principe de l'assurance obligatoire selon le régime de base des salariés du commerce, de l'industrie et des services appelé également « régime général » de la sécurité sociale et du régime des retraites complémentaires de l'Agirc et de l'Arrco. Ces prestations ne sont pas assimilables au principe de prévoyance appliqué pour le reste des employés de Zwahlen & Mayr SA et les charges de l'année correspondent aux cotisations payées.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels sont des droits et des engagements possibles qui résultent d'évènements passés et dont l'existence sera confirmée uniquement par la survenance ou la non-occurrence d'un ou de plusieurs évènements futurs incertains sur lesquels le groupe n'a pas le contrôle total. Ces éléments sont présentés dans les notes.

Evénements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des évènements subséquents altèrent les montants relatifs aux situations existant à la date de clôture. Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers consolidés par le Conseil d'administration. Les autres évènements ne modifiant pas l'état des actifs et passifs à la date de clôture sont présentés dans les notes.

1.6. Modifications des normes IFRS susceptibles d'affecter le Groupe après le 31 décembre 2010

A la date d'autorisation de publication des états financiers, les normes, amendements et interprétations suivants ont été publiés mais ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas été adoptés de façon anticipée par le Groupe.

- **IFRS 7 Instruments financiers** : informations à fournir, amendements applicables à partir du 1^{er} janvier 2011 et du 1^{er} juillet 2011
- **IFRS 9 Instruments financiers**, applicable à partir du 1^{er} janvier 2013
- **IAS 1 Présentations des états financiers**, amendement applicable à partir du 1^{er} janvier 2011
- **IAS 12 Impôts sur le résultat**, amendement applicable à partir du 1^{er} janvier 2012
- **IAS 24 Parties liées**
- **Améliorations et autres amendements apportés aux IFRS/IAS**, amendement applicable à partir du 1^{er} janvier 2011

Ces modifications ne sont pas applicables au Groupe ou il n'est pas attendu d'impact significatif de leur adoption sur la situation financière ou la performance du Groupe, à l'exception d'IFRS 9. Cette norme modifiera sensiblement la classification et l'évaluation des instruments financiers, les exigences en matière de couverture et la comptabilisation de certaines variations de juste valeur dans les comptes consolidés. Zwahlen & Mayr évalue actuellement l'éventuel impact de l'application de cette norme sur les comptes consolidés du Groupe.

2. Secteurs opérationnels

Considérant l'importance liée aux énergies renouvelables et les synergies existantes et potentielles avec nos segments traditionnels, un nouveau segment opérationnel regroupant toutes les activités liées aux énergies renouvelables a été intégré dans les tableaux détaillant les informations sectorielles. Ce nouveau segment ayant été rapporté sous la rubrique « Autres et non alloué » dans le rapport annuel 2009, il a été retraité dans le tableau présentant les résultats 2009 du présent rapport.

L'organisation opérationnelle du groupe est basée sur les principaux secteurs opérationnels suivants :

- **Constructions métalliques (CM)** – réalisations de gammes complètes d'ouvrages métalliques.
- **Tubes soudés (TS)** – fabrication de tubes en inox par profilage et soudage destinés aux équipements et échangeurs de chaleur des secteurs d'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique.
- **Tubes étirés (TE)** – fabrication de tubes en inox étirés de haute précision destinés à l'industrie automobile, aux appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques ainsi que dans la construction de machines-outils.
- **Energie (EN)** – réalisation et installation de projets dans les domaines de l'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques, etc...)
- **Efimex, entreprise générale** – réalisations de projets de constructions en entreprise générale.

Il n'existe pas de ventes ou autres transactions entre les secteurs opérationnels constructions métalliques et tubes inox. Les transactions inter-secteurs concernent :

- les prestations entre le secteur constructions métalliques et Efimex, entreprise générale
- les prestations à l'intérieur des tubes inox, soit entre tubes soudés et tubes étirés

Les prix de transferts entre les secteurs opérationnels sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

Les secteurs géographiques du groupe sont basés sur la localisation des actifs. Le chiffre d'affaires est présenté selon la localisation géographique des clients.

Les résultats des secteurs opérationnels comprennent tous les produits et les charges qui peuvent être directement attribués aux secteurs.

Les actifs sectoriels comprennent les créances clients, les stocks, les travaux en cours actifs, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les passifs sectoriels comprennent les travaux en cours passifs, les engagements de leasing ainsi que les provisions.

2.1. Résultats par secteurs opérationnels

En KCHF

	1.1 – 31.12.2010						
	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)	Tubes étirés (TE)	Energy (EN)	Efimax, entreprise générale	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net	40'199	15'683	21'193	1'020	3'445	-	81'540
Chiffre d'affaires net intersecteurs	578	6'808	247	-	-	(7'633)	-
Autres produits d'exploitation	2'845	20	8	-	-	-	2'873
Total des produits d'exploitation	43'622	22'511	21'448	1'020	3'445	(7'633)	84'413
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	678	(681)	3'179	74	34	-	3'284
Amortissements	(1'022)	(403)	(601)	-	-	-	(2'026)
Résultat opérationnel (EBIT)	(344)	(1'084)	2'578	74	34	-	1'258

La finalisation de deux litiges pour KCHF 2'755 a été reconnue dans le compte de résultat 2010 et rapportée sous la rubrique Autres produits d'exploitation. Ces deux cas avaient été décrits dans la note 22 relative aux Actifs et Passifs éventuels dans les comptes au 31.12.2009.

En KCHF

	1.1 – 31.12.2009 ¹						
	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)	Tubes étirés (TE)	Energy (EN)	Efimax, entreprise générale	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net	35'200	14'818	15'350	23	2'998	-	68'389
Chiffre d'affaires net intersecteurs	178	3'995	219	-	94	(4'486)	-
Autres produits d'exploitation	609	15	161	-	-	-	785
Total des produits d'exploitation	35'987	18'828	15'730	23	3'092	(4'486)	69'174
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	56	113	1'981	(27)	264	-	2'387
Amortissements	(1'209)	(399)	(651)	-	-	-	(2'259)
Résultat opérationnel (EBIT)	(1'153)	(286)	1'330	(27)	264	-	128

¹ retraité

2.2. Actifs et passifs par secteurs opérationnels

En KCHF

Au 31.12.2010

	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)	Tubes étirés (TE)	Energy (EN)	Efimex, entreprise générale	Autres et non alloués	Total
Total des actifs	26'019	13'012	11'378	217	909	12'869	64'404
Investissements :							
- Immobilisations corporelles	1'230	420	269	-	-	-	1'919
- Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Total des investissements	1'230	420	269	-	-	-	1'919
Dont investissements en leasing	529	37	37	-	-	-	603

En KCHF

Au 31.12.2009 ¹

	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)	Tubes étirés (TE)	Energy (EN)	Efimex, entreprise générale	Autres et non alloués	Total
Total des actifs	22'025	8'153	11'356	19	630	10'410	52'593
Investissements :							
- Immobilisations corporelles	340	484	128	-	-	-	952
- Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Total des investissements	340	484	128	-	-	-	952
Dont investissements en leasing	-	-	-	-	-	-	-

¹ retraité

2.3. Information par secteurs géographiques

En KCHF

	2010			2009		
	Chiffre d'affaires net	Total des actifs	Investis- sements	Chiffre d'affaires net	Total des actifs	Investis- sements
Suisse	36'092	64'404	1'919	34'162	52'593	952
Allemagne	12'966	-	-	8'957	-	-
France	18'156	-	-	8'188	-	-
Italie	6'659	-	-	9'589	-	-
Espagne	206	-	-	275	-	-
Belgique	-	-	-	863	-	-
Japon	79	-	-	26	-	-
Autres	7'382	-	-	6'329	-	-
Total	81'540	64'404	1'919	68'389	52'593	952

2.4. Information sur les clients principaux

En KCHF	2010	2009
	Chiffre d'affaires net	Chiffre d'affaires net
	9'105	11'713

Les chiffres d'affaires supérieurs à 10% du chiffre d'affaires net consolidé tant en 2010 qu'en 2009 ont été réalisés dans le secteur opérationnel de la construction métallique. Il s'agit pour chaque année d'un client différent. Aucun autre client des autres secteurs opérationnels n'a atteint ce seuil de 10%

3. Chiffre d'affaires net

En KCHF	2010	2009
Ventes de biens	81'540	68'385
Prestations de service	-	4
Total chiffre d'affaires net	81'540	68'389

L'augmentation du chiffre d'affaires s'explique par les effets de la reprise économique pour l'ensemble des secteurs opérationnels d'une part et par la forte augmentation du prix des matières premières d'autre part.

4. Autres produits d'exploitation

En KCHF	2010	2009
Propres prestations activées	65	26
Autres produits	2'808	759
Total autres produits d'exploitation	2'873	785

Les informations spécifiques sur les autres produits d'exploitation reconnus dans le compte de résultat 2010 sont détaillées à la note 2.1.

5. Matières et approvisionnement

En KCHF	2010	2009
Matières premières, approvisionnement	29'570	18'972
Variation de stocks de produits en cours	(733)	2'426
Consommables	3'112	2'241
Pièces de rechange	1'344	560
Matériel informatique	280	185
Total matières et approvisionnement	33'573	24'384

Le coût des matières premières et approvisionnement comprend un abattement net sur stock de KCHF 577 au 31.12.2010 (KCHF 901 en 2009). L'ajustement de cet élément correctif d'actif, soit KCHF 324 a été reconnu dans le compte de résultat 2010.

6. Services, jouissance de biens de tiers

En KCHF	2010	2009
Sous-traitance	13'421	9'185
Frais de transport	2'252	2'178
Energies	2'068	2'048
Entretien & maintenance	485	563
Frais industriels	269	330
Frais généraux	2'602	2'673
Sous-total services	21'097	16'977
Locations d'installations et machines d'exploitation	1'224	1'658
Sous-total jouissance de biens de tiers	1'224	1'658
Total services, jouissance de biens de tiers	22'321	18'635

7. Frais de personnel

En KCHF	2010	2009
Salaires et appointements	17'244	16'707
Charges sociales	3'504	3'461
Personnel temporaire	3'378	2'368
Autres charges du personnel	537	404
Total frais du personnel	24'663	22'940
Effectifs moyens	2010	2009
Unité Constructions Métalliques	146	148
Unité Tubes Inox	106	117
Total effectifs moyens	252	265

L'augmentation de la masse salariale est due à l'arrêt du recours au chômage technique à la fin du 1er trimestre 2010. La diminution des effectifs est consécutive au redimensionnement de certains postes de travail au sein de l'unité Tubes, compensé par un recours plus important au personnel temporaire.

8. Autres charges d'exploitation

En KCHF	2010	2009
Impôts divers, taxes et pénalités	289	141
Publication, abonnement, documentation	62	87
Pertes sur débiteurs	4	-
Perte sur cession d'immobilisation	124	-
Attribution à la provision perte sur débiteurs	93	600
Total autres charges d'exploitation	572	828

9. Charges et produits financiers

En KCHF	2010	2009
Intérêts sur dettes financières	66	222
Intérêts sur financement leasing	20	13
Commissions et frais bancaires	226	128
Pertes de change réalisées sur liquidités, clients et fournisseurs	1'854	342
Correction de valeur des instruments financiers dérivés	146	461
Pertes de change non réalisées sur clients et fournisseurs	4	81
Total charges financières	2'316	1'247
Intérêts sur liquidités	17	12
Intérêts sur créances	7	21
Gains de change réalisés sur liquidités, clients et fournisseurs	1'050	572
Correction de valeur des instruments financiers dérivés	1'136	116
Total produits financiers	2'210	721

10. Impôts

En KCHF	2010	2009
Impôts courants	-	(9)
Impôts différés	260	(123)
Impôts sur le bénéfice	260	(132)
En KCHF	2010	2009
Composants des impôts courants		
Impôts concernant des exercices antérieurs	-	(9)
Impôts courants	-	(9)
En KCHF	2010	2009
Composants des impôts différés		
Clients	5	(133)
Stocks	(115)	(18)
Travaux en cours	150	(539)
Instruments financiers dérivés	224	(78)
Immobilisations corporelles	19	91
Immobilisations incorporelles	(11)	(22)
Pertes reportables	(12)	576
Impôts différés	260	(123)
En KCHF	2010	2009
Explication de la charge d'impôts		
Taux d'imposition moyen du groupe	22.6%	22.6%
Résultat avant impôts	1'152	(398)
Impôts sur le bénéfice au taux moyen du groupe	260	(90)
Impôts courants concernant des exercices antérieurs	-	(9)
Impact fiscal de l'utilisation de pertes fiscales non reconnues précédemment	-	(33)
Impôts sur le bénéfice au taux effectif	260	(132)

Il n'y a pas eu de modification dans les taux d'imposition des différentes sociétés du groupe, le taux moyen reflétant la pondération de chaque société dans le résultat. Les pertes fiscales compensables de la société Efimex SA pour lesquelles un actif d'impôt différé de KCHF 7 avait été reconnu dans les comptes au 31.12.2009 ont été compensées partiellement en 2010 avec le bénéfice fiscal imposable de la société au 31.12.2010. Le montant résiduel de KCHF 3 a été compensé avec un montant d'impôts différés passifs reconnus dans les comptes 2010 pour la société Efimex SA.

En KCHF	31.12.2010	31.12.2009
Composants des impôts différés au passif du bilan		
Clients	142	137
Stocks	619	733
Travaux en cours	455	304
Instruments financiers dérivés	262	38
Immobilisations corporelles	1'362	1'343
Immobilisations incorporelles	18	30
Provisions	425	426
Pertes reportables	(26)	(7)
Provision pour impôts différés	3'257	3'004
En KCHF		
Composants des impôts différés à l'actif du bilan		
Pertes reportables	-	7
Actif d'impôts différés	-	7

Les actifs d'impôts de KCHF 26 correspondant aux pertes fiscales compensables dont 3 KCHF pour la société Efimex SA seront portés en déduction des bénéfices futurs attendus. Ils ont été rapportés, tant pour Zwahlen et Mayr SA que pour Efimex SA en diminution des impôts différés passifs dans les comptes consolidés au 31.12.2010. Le groupe considère toujours les objectifs fixés à deux ans comme hautement réalistes.

Un impôt différé passif de KCHF 7 a été reconnu dans les comptes consolidés au 31.12.2010 pour la société Efimex SA.

Aucun impôt différé passif n'a été reconnu sur les bénéfices reportés de la filiale Efimex car le groupe contrôle la politique de distribution de dividendes de la société Efimex SA et aucun versement de dividende n'est prévu dans un avenir prévisible. La différence temporelle y relative s'élève à KCHF 642 (KCHF 646 pour 2009).

11. Dividendes payés et proposés

La société verse un seul dividende annuel. Le 30 avril 2010, l'assemblée générale ordinaire de Zwahlen & Mayr SA a approuvé la proposition du conseil d'administration de verser un dividende de CHF 7.00 par action, soit CHF 492'000.00. Le dividende a été mis en paiement le 4 mai 2010.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2011, il sera proposé de verser un dividende de CHF 10.00 par action, soit CHF 702'000.00 concernant l'exercice 2010.

12. Liquidités et équivalents de liquidités

En KCHF	31.12.2010	31.12.2009
Banques	8'269	6'444
Comptes courant postal	45	124
Caisse	5	7
Total liquidités et équivalents de liquidités	8'319	6'575

13. Créances clients

En KCHF	31.12.2010	31.12.2009
Clients	13'509	8'887
Provisions pour créances douteuses	(585)	(843)
Clients, parties liées	734	675
Total créances clients	13'658	8'719

Les créances clients ne portent pas d'intérêts et sont en général payables à échéance de 30 à 90 jours. Au 31 décembre 2010, des créances clients d'une valeur nominale de KCHF 585 (2009 : KCHF 843) ont été totalement dépréciées individuellement. Les provisions constituées sont compensées lorsqu'il apparaît certain qu'aucun montant additionnel ne pourra être récupéré. Fort de ce principe, des provisions se montant à KCHF 351 pour trois débiteurs pour lesquels ce principe apparaissait évident ont été utilisées au 31.12.2010. Cette opération n'a pas eu d'effet sur le compte de résultat 2010. Nous avons identifié trois nouveaux clients pour lesquels des provisions à hauteur de KCHF 93 ont été constituées au 31.12.2010 et les montants correspondants à ces dépréciations de créances ont été comptabilisés dans les autres charges d'exploitation.

Le Groupe n'applique pas de dépréciation collective. Les mouvements de la provision pour créances douteuses se détaillent comme suit :

En KCHF	Dépréciées individuellement
Au 1 ^{er} janvier 2009	(248)
Constitution	(600)
Utilisation	-
Dissolution	5
Au 31 décembre 2009	(843)
Constitution	(93)
Utilisation	351
Dissolution	-
Au 31 décembre 2010	(585)

Au 31 décembre, l'échéancier des créances clients est résumé ci-après :

En KCHF		31.12.2010	31.12.2009
Non échues et non dépréciées		8'934	4'127
Echues et non dépréciées	< 30 jours	2'317	904
Echues et non dépréciées	30 à 60 jours	615	262
Echues et non dépréciées	60 à 90 jours	73	1'344
Echues et non dépréciées	> 90 jours	1'719	2'082
Total créances clients		13'658	8'719

14. Stocks

En KCHF	31.12.2010	31.12.2009
Matières premières, approvisionnements	6'457	6'677
Provision pour dépréciation de stock matières premières	(577)	(901)
Produits en cours	1'878	814
Produits finis	2'230	2'561
Total stocks	9'988	9'151

15. Travaux en cours

En KCHF	31.12.2010	31.12.2009
Travaux en cours sur commandes	46'832	55'535
Facturation partielle	(19'001)	(36'566)
Avances reçues sur travaux en cours	(25'285)	(22'054)
Total travaux en cours	2'546	(3'085)

Montants présentés au bilan :

Travaux en cours actifs	7'331	3'393
Travaux en cours passifs	(4'785)	(6'478)
	2'546	(3'085)
Montant des produits comptabilisés durant l'exercice	43'644	38'198

16. Immobilisations corporelles

En KCHF	Au 31.12.2010					Total
	Terrains et immeubles	Installations techniques et équipements	Outillages industriel et commercial	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	
Valeur d'acquisition						
Etat au 01.01.2010	30'499	25'880	3'572	2'956	663	63'570
Acquisitions (*)	60	1'277	59	166	357	1'919
Cessions	-	(300)	-	-	-	(300)
Reclassements	95	554	-	-	(649)	-
Etat au 31.12.2010	30'654	27'411	3'631	3'122	371	65'189
Amortissements						
Etat au 01.01.2010	15'542	20'648	3'420	2'486	-	42'096
Amortissements	839	862	85	176	-	1'962
Cessions	-	(104)	-	-	-	(104)
Etat au 31.12.2010	16'381	21'406	3'505	2'662	-	43'954
Total net	14'273	6'005	126	460	371	21'235

(*) Dont acquisition en leasing	-	185	418	-	-	603
Valeur d'assurance incendie	32'829	23'287	-	-	-	56'116

En KCHF	Au 31.12.2009					Total
	Terrains et immeubles	Installations techniques et équipements	Outillages industriel et commercial	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	
Valeur d'acquisition						
Etat au 01.01.2009	30'312	25'795	3'536	2'880	110	62'633
Acquisitions (*)	187	40	36	26	663	952
Cessions	-	(15)	-	-	-	(15)
Reclassements	-	60	-	50	(110)	-
Etat au 31.12.2009	30'499	25'880	3'572	2'956	663	63'570
Amortissements						
Etat au 01.01.2009	14'668	19'772	3'289	2'281	-	40'010
Amortissements	874	891	131	205	-	2'101
Cessions	-	(15)	-	-	-	(15)
Etat au 31.12.2009	15'542	20'648	3'420	2'486	-	42'096
Total net	14'957	5'232	152	470	663	21'474

(*) Dont acquisition en leasing	-	-	-	-	-	-
Valeur d'assurance incendie	32'716	23'487	-	-	-	56'203

Les valeurs comptables nettes des immobilisations corporelles en leasing sont de KCHF 1'422 au 31.12.2010 et de KCHF 1'158 au 31.12.2009.

17. Immobilisations incorporelles

En KCHF	Au 31.12.2010			Total
	Frais de développement	Droits de brevets	Licences et développements informatiques	
Valeur d'acquisition				
Etat au 01.01.2010	188	133	2'511	2'832
Acquisitions	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-
Etat au 31.12.2010	188	133	2'511	2'832
Amortissements				
Etat au 01.01.2010	182	133	2'396	2'711
Amortissements	6	-	58	64
Cessions	-	-	-	-
Etat au 31.12.2010	188	133	2'454	2'775
Total net	-	-	57	57

En KCHF	Au 31.12.2009			Total
	Frais de développement	Droits de brevets	Licences et développements informatiques	
Valeur d'acquisition				
Etat au 01.01.2009	188	133	2'511	2'832
Acquisitions	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-
Etat au 31.12.2009	188	133	2'511	2'832
Amortissements				
Etat au 01.01.2009	174	133	2'246	2'553
Amortissements	8	-	150	158
Cessions	-	-	-	-
Etat au 31.12.2009	182	133	2'396	2'711
Total net	6	-	115	121

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges durant l'année ne sont pas significatifs.

18. Dettes financières

En KCHF	Taux effectif	Échéance	31.12.2010	31.12.2009
Dettes à court terme				
Découverts bancaires	1.5%	A vue	9	-
Découverts bancaires	5.0%	A vue	2	-
Avance à terme fixe	1.2%	08.01.2010	-	700
Avance à terme fixe	2.1%	17.02.2011	2'000	-
Avance à terme fixe	1.5%	14.01.2011	500	-
Avance à terme fixe	1.6%	11.02.2011	1'000	-
Avance à terme fixe	1.4%	27.01.2011	1'000	-
Avance à terme fixe	1.8%	27.01.2011	1'500	-
Intérêts courus sur avance à terme fixe			-	-
Engagements de leasing	2.4%	2010	196	265
			<u>6'207</u>	<u>965</u>
Dettes à long terme				
Engagements de leasing	2.5%	2011	418	71
			<u>418</u>	<u>71</u>
Total			6'625	1'036

Les mouvements des dettes financières sont analysés comme suit:

En KCHF	31.12.2010	31.12.2009
Etat au 1 ^{er} janvier	1'036	12'379
Augmentation des dettes	6'614	700
Remboursement des dettes	(1'025)	(12'043)
Etat au 31 décembre	6'625	1'036

Les avances à terme fixe sont utilisées dans le cadre du financement d'exploitation. Elles permettent de faire face au besoin en fonds de roulement. Principalement négociées à court terme, les avances à terme fixe offrent un niveau de flexibilité dans la gestion de trésorerie.

Au 31.12.2010 les limites de crédits accordées par les établissements financiers sont de KCHF 14'500 pour une utilisation de KCHF 6'000. La juste valeur des avances à terme fixe est équivalente à leur valeur comptable.

La juste valeur des engagements de leasing est calculée avec les taux d'intérêts courants fournis par les partenaires bancaires du groupe. Au 31.12.2010, la juste valeur des engagements de leasing est proche de la valeur comptable, comme l'année précédente.

19. Provisions

En KCHF	31.12.2010	31.12.2009
	Provision pour litiges et risques produits	Provision pour litiges et risques produits
Etat au 1 ^{er} janvier	520	420
Constitution	185	100
Utilisation	(80)	-
Etat net au 31 décembre	625	520

Le litige relatif à une non-conformité dans le secteur des tubes soudés en 2008 et pour lequel une provision de KCHF 420 avait été reconnue dans les comptes au 31.12.2008 a peu évolué durant l'année écoulée. De ce fait et considérant qu'aucun élément nouveau n'a fait ressortir le besoin d'ajuster cette provision, cette dernière a été maintenue telle quelle dans les comptes au 31.12.2010. Il est toutefois attendu que ce litige sera résolu durant l'année en cours.

Un nouveau cas lié à une non-conformité dans le secteur des tubes soudés a été enregistré en 2010 pour lequel une provision de KCHF 185 a été comptabilisée dans les comptes au 31.12.2010. Ce litige devrait se régler durant l'année 2011.

L'étude technique menée en 2009 qui avait conduit à reconnaître une provision de KCHF 100 constituée afin de couvrir des frais d'assainissement a débouché sur la réalisation d'une grande partie des coûts prévus. De ce fait, la provision a été utilisée pour KCHF 80. Le montant résiduel de KCHF 20 couvre le solde des frais à venir et devrait être, quant à lui, utilisé en 2011.

20. Prévoyance en faveur du personnel

Principales hypothèses actuarielles	31.12.2010	31.12.2009
Taux d'actualisation	2.75%	2.75%
Augmentation future des salaires	1.50%	1.50%
Augmentation future des rentes	0.00%	0.00%
Rendement à long terme attendu des actifs du régime	4.25%	4.25%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	9.79	10.33

Les taux de rendement à long terme attendus par catégorie d'actifs sont déterminés par référence aux indices boursiers relevant. Le taux de rendement attendu global de 4.25% pour 2010 (2009 : 4.25%) est obtenu par pondération des taux par catégorie en fonction de leur poids dans le total des investissements du portefeuille.

Charge de prévoyance comptabilisée dans les frais de personnel	2010	2009
En KCHF		
Coût des services rendus	915	899
Coût financier	654	634
Rendement attendu des actifs du régime	(1'036)	(890)
Pertes/(gains) actuariels comptabilisés (§ 92f.)	85	320
Effet de la limitation (§ 58 b)	599	325
Coût net de la prévoyance du groupe	1'217	1'288
Rendement effectif des actifs du régime	(562)	3'277

Engagement de prévoyance comptabilisé au bilan En KCHF	31.12.2010	31.12.2009
Valeur actualisée des engagements de prévoyance	25'068	24'354
Juste valeur des actifs du régime	(23'592)	(24'239)
(Excédent) / Insuffisance d'actifs	1'476	115
Profit / (perte) actuariel non comptabilisé	(5'278)	(3'318)
Montants non comptabilisés selon § 58 (b)	3'802	3'203
(Excédent) / Insuffisance d'actifs comptabilisés	-	-
Réconciliation des engagements de prévoyance En KCHF	31.12.2010	31.12.2009
Valeur actualisée de l'obligation au début de l'exercice	24'354	23'770
Coût financier	654	634
Coût des services rendus	915	899
Cotisations des participants au régime	800	840
Prestations servies	(1'478)	(1'442)
Primes d'assurance nettes et charges	(624)	(668)
Profit / (perte) actuariel	447	321
Valeur actualisée de l'obligation en fin d'exercice	25'068	24'354
Réconciliation des actifs du régime En KCHF	31.12.2010	31.12.2009
Juste valeur des actifs du régime au début de l'exercice	24'239	20'944
Rendement attendu des actifs	1'036	890
Cotisations de l'employeur	1'217	1'288
Cotisations des participants au régime	800	840
Prestations servies	(1'478)	(1'442)
Primes d'assurance nettes et charges	(624)	(668)
Profit / (perte) actuariel	(1'598)	2'387
Juste valeur des actifs du régime en fin d'exercice	23'592	24'239
Composants des actifs du régime	31.12.2010	31.12.2009
Liquidités	3.3%	3.2%
Obligations	49.4%	49.0%
Actions	33.6%	35.6%
Placements alternatifs	6.7%	7.0%
Immobilier	7.0%	5.2%
Total	100.0%	100.0%

Informations concernant l'exercice en cours et les exercices précédents	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
En KCHF				
Valeur actualisée de l'obligation	(25'068)	(24'354)	(23'770)	(20'544)
Actifs du régime	23'592	24'239	20'944	24'166
Excédent / (Insuffisance)	(1'476)	(115)	(2'826)	3'622
Ajustements liés à l'expérience sur les engagements	(447)	(321)	(947)	3'223
Ajustements liés à l'expérience sur les actifs	(1'598)	2'387	(4'307)	(618)

Le groupe prévoit de verser des cotisations à hauteur de KCHF 1'242 à la fondation de prévoyance pour l'exercice 2011.

21. Capital actions

	Droit de vote ¹	31.12.2010	31.12.2009
Actions au porteur			
Nombre d'actions au porteur, valeur nominale de CHF 200.00	57.26%	40'200	40'200
En KCHF		8'040	8'040
<hr/>			
Sitindustrie Suisse SA	34.83%	24'453	24'453
Personalvorsorgestiftung vonRoll infratec AG	3.77%	2'650	2'650
Actions nominatives			
Nombre d'actions nominatives, valeur nominale de CHF 200.00	42.74%	30'000	30'000
En KCHF		6'000	6'000
<hr/>			
Sitindustrie Suisse SA	35.61%	25'000	25'000
Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA)	7.12%	5'000	5'000
<hr/>			
Valeur nominale totale du capital-actions en KCHF		14'040	14'040

¹ Situation au 31 décembre 2010

Toutes les actions au porteur et nominatives émises sont entièrement libérées.

22. Engagements

Engagements de leasing financiers

En KCHF	31.12.2010		31.12.2009	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée	Paiements minimaux	Valeur actualisée
A un an	128	196	274	265
Entre un et cinq ans	492	418	75	71
<hr/>				
Total des paiements minimaux	620	614	349	336
Moins montants correspondant aux intérêts	(6)		(13)	
Valeur actualisée des paiements minimaux	614	614	336	336

Engagements de leasing opérationnels**En KCHF**

	31.12.2010		31.12.2009	
	Paie- ments minimaux	Valeur actualisée	Paie- ments minimaux	Valeur actualisée
A un an	21	21	3	3
Total des paiements minimaux	21	21	3	3
Valeur actualisée des paiements minimaux	21	21	3	3

Engagements en faveur de tiers**En KCHF**

	31.12.2010	31.12.2009
Garanties de bonne fin sur travaux Constructions métalliques	21'695	21'386
Garanties de bonne fin sur travaux Tubes inox	1'560	1'050
Total	23'255	22'436

Les garanties sont accordées par les banques au travers de garanties de restitution d'acompte ainsi que des garanties de bonne fin de travaux. Ces engagements sont donnés dans le cadre des marchés conclus avec nos clients constructions métalliques et tubes inox.

Actifs mis en gage**En KCHF**

	31.12.2010	31.12.2009
Terrains et immeuble (valeur au bilan)	14'273	14'957
Constitution de gages	8'800	6'000
Utilisation de gages	6'000	6'000

Certains de ces actifs ont été mis en gage en faveur des banques afin de garantir les dettes bancaires (Note 18). Ils sont matérialisés par deux cédulas hypothécaires en 1er rang enregistrées sous les n° 212365 et 212366 respectivement de KCHF 4'200 et KCHF 1'800 sur les parcelles n°1241 et n°1224 sises à Aigle.

Actifs et Passifs éventuels

La procédure d'arbitrage dans un litige avec un client sur une affaire de conduites forcées initiée en 2007 n'a toujours pas été résolue. Les revendications de Zwahlen & Mayr SA portent sur un montant de KCHF 900, celles de notre client sur un montant de KCHF 800. Etant donné qu'aucun élément nouveau susceptible de changer notre évaluation n'est apparu dans la procédure en cours, aucun ajustement n'a été apporté sur les comptes au 31.12.2010. Il est attendu que la résolution de ce litige intervienne dans le courant de l'année 2011.

Un projet de construction des tribunes d'un stade de football en France, en partenariat avec une société française, a subi des surcoûts très importants dont la responsabilité ne peut pas être imputée, ni à Zwahlen & Mayr, ni à son partenaire. De ce fait, le groupement représentant nos deux sociétés a entamé une procédure judiciaire afin de défendre ses intérêts communs. Tous les coûts propres à Zwahlen et Mayr SA liés à cette affaire ont été reconnus dans le compte de résultat 2010 mais aucun actif n'a été reconnu dans les comptes au 31.12.2010.

23. Instruments financiers

23.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers par catégories

Actifs financiers En KCHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Liquidités et équivalents de liquidités	8'319	6'575	8'319	6'575
Instruments financiers dérivés à la juste valeur via le compte de résultat (niveau 2)	1'159	169	1'159	169
Prêts et créances				
Créances clients	13'658	8'719	13'658	8'719
Autres créances	2'238	2'588	2'238	2'588
Total	25'374	18'051	25'374	18'051

Passifs financiers En KCHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Autres passifs financiers				
Dettes bancaires	6'011	700	6'011	700
Fournisseurs	10'296	4'035	10'296	4'035
Autres dettes et créanciers	2'091	1'195	2'091	1'195
Engagements de leasing	614	336	614	336
Total	19'012	6'266	19'012	6'266

23.2. Instruments financiers dérivés

En KCHF	31.12.2010		
	Montants notionnels	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Contrats de change à terme			
- EUR / CHF	13'061	1'159	-
Total	13'061	1'159	-

En KCHF	31.12.2009		
	Montants notionnels	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Contrats de change à terme			
- EUR / CHF	8'474	169	-
Total	8'474	169	-

La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée sur la base des cours interbancaires (Reuters) du 31 décembre corrigés du différentiel de taux d'intérêts courant jusqu'à l'échéance de chaque contrat.

24. Gestion des risques financiers

Risque de taux d'intérêt

La politique de Zwahlen & Mayr, découlant du risque sur le financement, consiste en des opérations à court et moyen terme qui sont toutes effectuées à taux fixe. Dès lors, le groupe n'est pas exposé au risque de taux variable.

Quant aux risques liés aux liquidités, dont les opérations sont effectuées aux taux variables, le groupe ne les considère pas comme étant matériels.

Risque de monnaie étrangère

Zwahlen & Mayr est exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Dans la mesure du possible, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise.

Pour l'activité Tubes inox, 95% des contrats sont en monnaies étrangères, principalement en euro. La matière première, qui représente entre 55% et 65% de la valeur de production, est achetée en euro.

Pour l'activité Constructions métalliques, nos chantiers exécutés à l'étranger sont facturés en euro. La matière première, qui représente environ le quart du prix de revient, est achetée en fonction du marché, soit en euro, soit en franc suisse. A condition égale, l'approvisionnement en euro est privilégié. De plus, la part des dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale (euro) représente en moyenne près de 30% du prix de vente. Les différentes positions créent ainsi un risque de change entre 45 % et 60% du prix de vente.

En KCHF	31.12.2010			
	Liquidités	Clients	Fournisseurs	Position nette
Positions en EUR	3'673	8'362	(1'328)	10'707
Positions en USD	192	24	-	216
Positions en GBP	1	-	-	1
Total positions en monnaies étrangères	3'866	8'386	(1'328)	10'924

En KCHF	31.12.2009			
	Liquidités	Clients	Fournisseurs	Position nette
Positions en EUR	2'965	4'767	(955)	6'777
Positions en USD	101	-	-	101
Positions en GBP	2	-	-	2
Total positions en monnaies étrangères	3'068	4'767	(955)	6'880

Afin d'optimiser la couverture naturelle (risques actifs et passifs équivalents), le groupe applique désormais une politique de couverture plus systématique. De ce fait, la balance nette des positions en monnaie étrangère dont le montant est significatif est dorénavant couverte par des opérations à terme fixe.

En KCHF	Augmentation / Diminution du cours EURO	Effet sur le résultat avant impôt	Effet sur les capitaux propres
2010	+5%	(117)	-
	-5%	117	-
2009	+5%	(82)	-
	-5%	82	-

Les capitaux propres ne sont pas influencés par une éventuelle variation du taux de change.

Risque de crédit

Ce risque correspond à l'éventualité qu'une contrepartie ne puisse honorer ses engagements contractuels. Le groupe n'est exposé à aucune concentration de risques de par la diversification de ses clients et leur répartition sur différentes régions géographiques.

Le Groupe gère le risque crédit client de la manière suivante :

- pour l'activité Tubes Inox, en couvrant entre 70% et 85% du risque sur l'ensemble des contrats par le biais d'une police d'assurance spécifique; pour le reste des créances non couvertes, dans la mesure du possible, la société privilégie la vente contre paiement anticipé ou l'utilisation de lettres de crédit.
- pour l'activité Constructions Métalliques, en attribuant des critères stricts de solvabilité afin de s'assurer de la qualité de nos clients qui ne correspondent pas aux catégories collectivités publiques ou régies fédérales.

De plus, une analyse est effectuée mensuellement sur la base des postes ouverts et les actions de recouvrement relatives sont lancées immédiatement.

Nous considérons ainsi que le risque de défaillance des clients, susceptibles d'avoir un impact significatif sur notre situation financière et notre résultat est limité.

Le risque de crédit maximum correspond à la somme de tous les actifs financiers.

Risque de liquidité

La Direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe Zwahlen & Mayr SA au meilleur coût. Les niveaux des lignes de crédits confirmés et de trésorerie disponible sont fixés en fonction des prévisions de besoin de financement, assorties d'une marge de sécurité pour faire face aux aléas économiques. Au 31 décembre 2010, la trésorerie nette s'élève à KCHF 8'319 (KCHF 6'575 au 31.12.2009) à laquelle s'ajoutent les lignes bancaires à moyen et long terme confirmées et non utilisées. Zwahlen & Mayr n'est donc pas exposé à un risque de liquidité.

Le tableau ci-dessous répartit les différentes échéances des engagements contractuels du Groupe (y compris intérêts) sur une base non escomptée:

En KCHF	Échéance			Total
	< 3 mois	> 3 mois < 1 année	> 1 année	
31 décembre 2010				
Dettes bancaires	6'011	-	-	6'011
Fournisseurs	9'965	-	-	9'965
Fournisseurs, parties liées	331	-	-	331
Part à court terme des engagements de leasing	72	124	-	196
Engagements de leasing à long terme	-	-	418	418
Contrats de change à terme	8'778	5'428	-	14'206
Total	25'157	5'552	418	31'127

En KCHF**31 décembre 2009**

	Échéance			Total
	< 3 mois	> 3 mois < 1 année	> 1 année	
Dettes bancaires	700	-	-	700
Fournisseurs	3'721	-	-	3'721
Fournisseurs, parties liées	314	-	-	314
Part à court terme des engagements de leasing	89	185	-	274
Engagements de leasing à long terme	-	-	75	75
Contrats de change à terme	2'723	4'673	1'200	8'596
Total	7'547	4'858	1'275	13'680

25. Parties liées**■ Filiale comprise dans le périmètre de consolidation**

	Siège	Activité	en KCHF Capital social	31.12.2010 % Intérêts	31.12.2009 % Intérêts
Efimex SA	Aigle	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	600	100	100

Zwahlen & Mayr SA est la société mère, elle-même détenue à 70.44% par le groupe Sitindustrie Spa en Italie, par l'intermédiaire de la société Sitindustrie Suisse SA.

■ Soldes au bilan avec les sociétés du groupe Sitindustrie

Les relations commerciales concernent exclusivement des filiales du Groupe Sitindustrie. Les transactions s'effectuent selon les conditions du marché, sans autres formes d'avantages.

En KCHF	31.12.2010	31.12.2009
Créances auprès de sociétés du groupe	734	675
- Sitindustrie Tubes & Pipes SpA*	172	202
- Sitindustrie Tubes & Pipes France SA (BSL)	2	2
- Sitindustrie Suisse SA	558	469
- Sitindustrie Tubes & Pipes Foshan	2	2
Dettes envers des sociétés du groupe	(331)	(314)
- Sitindustrie Tubes & Pipes SpA*	(329)	(312)
- Sitindustrie Tubes & Pipes France SA (BSL)	(2)	(2)

* Sitindustrie Inox, Sitai Inox, Sitindustrie SpA et Sitindustrie AM sont devenues Sitindustrie Tubes & Pipes SpA

■ **Transactions réalisées avec les sociétés du groupe Sitindustrie**

En KCHF	2010	2009
Ventes de biens et prestations de service	343	637
- Sitindustrie Tubes & Pipes SpA*	7	609
- Sitindustrie Tubes & Pipes France SA (BSL)	-	2
- Sitindustrie Suisse SA	336	26
Achats de biens et services	(1'314)	(3'751)
- Sitindustrie Tubes & Pipes SpA*	(1'289)	(3'735)
- Sitindustrie Tubes & Pipes France SA (BSL)	-	(16)
- Sitindustrie Marine S.A.S.	(25)	-
Produits financiers	6	16
- Sitindustrie Suisse SA	6	16

* Sitindustrie Inox, Sitai Inox, Sitindustrie SpA et Sitindustrie AM sont devenues Sitindustrie Tubes & Pipes SpA

■ **Rémunération des principaux dirigeants**

En KCHF	2010	2009
Membres du conseil d'administration		
Avantages à court terme	119	121
Membres de la direction		
Avantages à court terme	1'327	1'435
Prestations de retraites	136	147

26. Variations du fonds de roulement

En KCHF	31.12.2010	31.12.2009
(Augmentation)/Diminution des créances d'exploitation	(4'699)	5'650
(Augmentation)/Diminution des autres créances	350	(573)
(Augmentation)/Diminution des stocks	(1'161)	4'879
(Augmentation)/Diminution des travaux en cours	(5'631)	12'672
Augmentation/(Diminution) des fournisseurs	6'242	(9'479)
Augmentation/(Diminution) des autres créanciers	808	(818)
Variations du fonds de roulement	(4'091)	12'331

27. Gestion du capital

La politique du Groupe est de maintenir un niveau de capital solide pour continuer le financement du développement de ses activités, de s'assurer d'une bonne notation du risque de crédit et de distribuer un dividende aux actionnaires. Le Groupe n'est pas sujet à des obligations externes de gestion du capital.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés en 2010 et 2009.

Le Groupe gère son capital sur la base du facteur d'endettement. Le facteur d'endettement est défini comme le rapport entre les engagements à court et long terme et le cash flow d'exploitation qui représente le résultat net de l'exercice augmenté des amortissements de la période, corrigé des éléments non récurrents. La politique du Groupe est de maintenir à l'interne ce ratio en dessous de 10.

En KCHF	31.12.2010	31.12.2009
Ratio : facteur d'endettement		
Engagements court et long terme	27'679	16'268
Cash flow d'exploitation corrigés des éléments non récurrents*	2'918	1'993
Facteur d'endettement	9.486	8.163
* <i>Eléments non récurrents (pertes sur litiges)</i>	-	-

28. Principaux taux de change

<i>Cours G</i>	Cours de fin d'année 2010	Cours de fin d'année 2009
1 USD	0.93510	1.03010
1 EUR	1.24990	1.48660
1 GBP	1.44750	1.66230

29. Evénements après la date de clôture

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 31 mars 2011 par le conseil d'administration, lequel a autorisé la publication. Les comptes annuels consolidés sont néanmoins soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2011.

Aucun événement qui aurait nécessité une modification de la valeur des actifs et des passifs ou d'une indication dans ce rapport ne s'est produit entre le 31 décembre 2010 et le 31 mars 2011.

A l'Assemblée générale de
Zwahlen et Mayr S.A., Aigle

Lausanne, le 1er avril 2011

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Zwahlen et Mayr S.A. comprenant le compte de résultat global, le bilan, le tableau de variation des fonds propres, le tableau des flux de trésorerie et les notes (pages 14 à 48) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

A blue ink signature of Pierre Delaloye, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Pierre Delaloye
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

A blue ink signature of Christelle Siervo Fardel, featuring a stylized 'S' and 'F'.

Christelle Siervo Fardel
Experte-réviseur agréée



Gouvernance d'entreprise

L'organisation et les principes de la comptabilité et du contrôle financier de Zwahlen & Mayr SA répondent aux exigences de la loi, aux recommandations du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise (CSBP), à la directive Corporate Governance (DCG) de la SIX Swiss Exchange entrée en vigueur le 1er juillet 2002 et de ses révisions jusqu'au 31 décembre 2010, ainsi qu'aux statuts de la société. Sauf mention spécifique, les informations données dans ce rapport reflètent la situation au 31.12.2010.

1. Structure du groupe et actionariat

1.1. Structure du Groupe

Zwahlen & Mayr SA fondée le 21 juillet 1948 dont le siège est à Zone industrielle 2, 1860 Aigle, regroupe une unité de production Constructions Métalliques et une unité de production Tubes Inox. Depuis janvier 2010, elle compte une nouvelle unité de production ZM ENERGY active dans les techniques liées aux énergies renouvelables.

Elle détient une seule participation (100 %), la société Efimex SA, entreprise générale de construction, de siège social à Aigle, au capital de 600'000 CHF.

Zwahlen & Mayr SA est cotée au SIX Swiss Exchange depuis le 2 août 1996 sous le code ISIN **ZWM CH0002661731** et numéro de valeur **266'173**.

Au 31 décembre 2010, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à 19'698'000 CHF.

Au 28.02.11, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à 18'492'000 CHF.

1.2. Actionnaires principaux

Au 31 décembre 2010, les actionnaires principaux de Zwahlen & Mayr SA étaient :

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	25'000	35.61
Intesa Sanpaolo Holding International SA	5'000	7.12

Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	24'453	34.83
Personalvorsorgestiftung von Roll Infratec AG	2'650	3.77

Il n'y a pas de pacte d'actionnaires de Zwahlen & Mayr SA.

1.3. Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée.

2. Structure du capital

2.1. Capital émis et entièrement libéré

Le capital-actions émis de Zwahlen & Mayr SA s'élevait au 31 décembre 2010 à CHF 14'040'000.—. Il est entièrement libéré.

2.2. Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

Zwahlen & Mayr SA n'a pas émis de capital autorisé ni conditionnel.

2.3. Modification du capital

Il n'y a pas eu de modification de capital intervenue au cours des trois derniers exercices.

2.4. Actions et bons de participation

Le capital-actions de Zwahlen & Mayr SA est divisé en 70'200 actions d'une valeur nominale de 200 CHF chacune, toutes entièrement libérées, dont 30'000 actions nominatives numérotées de 1 à 30'000 et 40'200 actions au porteur numérotées de 1 à 40'200.

Chaque action donne droit à une voix lors de l'assemblée générale, ainsi qu'à un dividende proportionnel à la valeur nominale de l'action.

Seules les actions au porteur sont cotées à la bourse SIX Swiss Exchange.

Il n'existe pas de bons de participation.

2.5. Bons de jouissance

Il n'existe pas de bons de jouissance.

2.6. Restrictions de transfert et inscription des actions nominatives

Toutes les cessions ou transmissions d'actions nominatives sont soumises à l'agrément préalable du conseil d'administration ; cette restriction vaut également pour la constitution d'un usufruit ou d'un gage. Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les personnes morales et les sociétés de personnes ayant la capacité juridique qui se sont regroupées entre elles par des liens en capital et/ou en voix, par le biais d'une direction unique ou sous une forme analogue, ainsi que des personnes physiques ou morales, ou des sociétés de personnes qui agissent de façon coordonnée en vue d'éviter les restrictions en matière d'inscription, sont considérées comme un seul acquéreur du point de vue de cette disposition.

Le conseil d'administration peut également refuser l'inscription au Registre des actions si, sur sa demande, l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom ou pour son propre compte.

Les titres nominatifs émis, actions ou certificats d'actions, mentionnent expressément que leur transfert et leur nantissement sont soumis à l'agrément du conseil d'administration, avec référence à l'article correspondant des statuts.

La levée des privilèges statutaires et des restrictions de transfert peut être décidée à la majorité simple des actionnaires, conformément au Code des obligations.

2.7. Emprunts convertibles et options

Il n'existe pas d'emprunts convertibles, ni d'options.

3. Conseil d'administration

3.1. Membres du conseil d'administration

Philippe Pot, administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis juin 1995, est président du conseil d'administration depuis décembre 2005. Ingénieur civil et Dr ès sciences de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, il est également titulaire d'une maîtrise fédérale d'entrepreneur. Il a été directeur régional, puis directeur général jusqu'en 1994 du groupe de construction Zschokke SA, après avoir été, de 1974 à 1983, directeur pour la Suisse romande et membre de la direction du groupe Walo Bertschinger SA et, de 1963 à 1974, ingénieur de travaux, puis directeur général du groupe Evêquoz et Cie SA. Il a été administrateur de Losinger Construction SA et de Gunnebo (Suisse) SA de 1995 à fin 2007 et membre et président du Conseil d'administration de PraderLosinger SA jusqu'en juin 2009. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Fausto Boccione est vice-président de Zwahlen & Mayr SA depuis 2002. Il est titulaire d'un diplôme d'expert comptable. Après avoir suivi le business de l'activité vannes du Groupe Sitindustrie et occupé le poste de directeur général, il devient en 1994 administrateur délégué de Valvometal Spa et assume la charge de responsable de la division Vannes & Installations. A partir de 1999, il coordonne la stratégie des activités de la division métaux non ferreux. Président de Sitai Spa et du Groupe Sitindustrie depuis le 7 décembre 2001, il est membre du conseil d'administration de la plupart des sociétés du Groupe. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Massimo Boccione est administrateur de Zwahlen & Mayr depuis juin 2005. Il a acquis par la pratique une formation technique au sein de la division Inox du Groupe Sitindustrie. Après avoir travaillé deux années en Angleterre, il occupe en 1983 d'abord le poste de responsable d'une unité opérative du secteur des tubes Inox. Il élargit ensuite son expérience dans ce domaine en y exerçant successivement d'autres fonctions importantes, pour assumer finalement la charge de responsable de la division Inox, la plus importante du Groupe Sitindustrie. Il est également président et administrateur-délégué de plusieurs sociétés du Groupe Sitindustrie. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Jean-Claude Badoux, Professeur, Dr et Dr hc, est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 1999. Il est président honoraire de l'EPFL. Il a siégé au conseil d'administration du groupe Coop et de son bureau jusqu'à juin 2005, ainsi qu'à celui du CSEM (Centre suisse d'électronique et microtechnique) jusqu'à fin 2004. En 2011, il est administrateur de la Société des éditions techniques universitaires à Zurich et Président du Conseil d'Honneur de la SIA. Il est également Président de l'Equipe de Spécialistes de la Propriété Intellectuelle de la Commission Economique Européenne, et Vice-Président de la Fédération Mondiale des Organisations d'ingénieurs (FMOI, 17 millions d'ingénieurs). De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Bernard Dutoit est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis juin 1991. Il est titulaire d'une licence de l'école des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne. Il a été directeur administratif et financier de 1976 à 1988 de l'entreprise de construction Schmalz SA, puis administrateur-délégué de cette société de 1988 à 1997, dont il a présidé le conseil d'administration de 1994 à 1997, date de la fusion avec les entreprises Preiswerk SA et Stuag SA sous la dénomination de Batigroup SA. Il est administrateur de ce groupe jusqu'en 1999. Actuellement il est président de la société Garage Parc Montreux Gare SA et de la société Ivoir-Suisse Abidjanaise de Granit en Côte d'Ivoire. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Giulio Mortara est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 2005. Il est diplômé en ingénierie industrielle à l'université de Bologne (I). Pendant 30 ans, il s'est consacré, avec un niveau toujours croissant de responsabilités, à la gestion d'entreprises industrielles de diverses branches, principalement dans la métallurgique (sidérurgie, machines outils, mécano-soudure) et plus particulièrement les sociétés Seta SPA à Brescia, Maxnovo à Novara. Par la suite, en tant que professionnel indépendant, il a continué à travailler comme consultant sur des problématiques de gestion économique et financière pour des entreprises de toutes dimensions. A ce titre, il collabore avec le groupe Sitindustrie depuis plusieurs années en Italie et à l'étranger. Spécialiste dans la rédaction et l'évaluation de projets industriels, expert en financements publics et privés, et de formation de manager, il coopère pour ces problématiques avec d'importantes associations patronales du nord-est Piémont et avec des institutions publiques. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Peter Schmalz est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 2003, avec une interruption en 2005 et 2006. Il a obtenu son diplôme d'ingénieur civil à l'EPFZ en 1969 et son doctorat ès sciences à l'EPFL en 1976. Après avoir été professeur à l'Université de Sherbrooke au Québec et chef de section à l'Office fédéral des routes, il a été durant dix ans administrateur-délégué de l'entreprise de construction Locher & Cie AG à Zurich. En 1997, il a ouvert son bureau de consultant à Nussbaumen, Argovie. Son mandat principal est la présidence de la SMDK, société gérant la décharge de déchets spéciaux de Kölliken, Argovie. Il est en outre membre de plusieurs associations et de comités de normalisation.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Aucun administrateur n'a fait partie des organes de direction de la société ou d'une société du même groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue, ni n'entretient de relations d'affaires privées avec Zwahlen & Mayr SA.

3.2. Autres activités et groupement d'intérêt

Ces points figurent dans les profils des membres du conseil d'administration (chiffre 3.1).

3.3. Interdépendances

Non applicable

3.4. Election et durée du mandat

3.4.1. Procédure d'élection et limitations de la durée du mandat

Les membres du conseil d'administration de Zwahlen & Mayr SA sont élus globalement pour une durée de mandat d'un an et sont rééligibles.

La limite d'âge des membres du conseil est, en règle générale, fixée à 75 ans.

3.4.2. Première élection et terme du mandat

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre	Membre depuis	Terme mandat	Exécutif/ non exécutif
Philippe Pot	CH	1934	Président	23.06.1995	Avril 2011	non exécutif
Fausto Boccione	I	1970	Vice – Prés.	20.06.2003	Avril 2011	non exécutif
Massimo Boccione	I	1961		17.06.2005	Avril 2011	non exécutif
Jean-Claude Badoux	CH	1935		18.06.1999	Avril 2011	non exécutif
Bernard Dutoit	CH	1941	Secrétaire	28.06.1991	Avril 2011	non exécutif
Giulio Mortara	I	1936		17.06.2005	Avril 2011	non exécutif
Peter Schmalz	CH	1943		20.06.2003	Avril 2011	non exécutif

3.5. Organisation interne

3.5.1. Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Outre les tâches inaliénables et intransmissibles décrites par la loi, le conseil d'administration définit les objectifs stratégiques et attribue les moyens humains et financiers pour les réaliser. Il examine régulièrement les règlements et directives qu'il a édictés et les adapte en fonction des besoins. Il contrôle en particulier l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne (SCI) de la société, ainsi que l'observation stricte du Règlement de cotation et des autres dispositions applicables de la SIX Swiss Exchange SA.

Le président du conseil d'administration assure la direction du conseil dans l'intérêt de la société. Il veille à ce que la préparation, la délibération, la prise de décisions et l'exécution de celles-ci se déroulent correctement. Il est le garant de l'information des membres du conseil et veille, en collaboration avec la direction, à mettre à leur disposition en temps utile les documents nécessaires.

Le conseil d'administration a institué trois comités du conseil : le comité exécutif, le comité d'audit et le comité de rémunération et nomination.

3.5.2. Composition, attributions et délimitation des compétences des comités du conseil d'administration

Comité exécutif du conseil

La supervision de la gestion courante de la société est déléguée au comité exécutif du conseil d'administration formé de MM. Philippe Pot (président), Fausto Bocciolone (vice-président) et Giulio Mortara.

Le comité exécutif du conseil agit conformément à la stratégie décidée par le conseil d'administration et dans l'intérêt de la société. Il se tient régulièrement au courant de la marche des affaires, et contrôle le respect des budgets et l'application des procédures d'acquisition et de réalisation des affaires. Il s'assure que les risques significatifs de l'entreprise sont identifiés et maîtrisés. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Comité d'audit

Le comité d'audit est formé de MM. Bernard Dutoit, président, Massimo Bocciolone et Peter Schmalz. Il bénéficie d'un accès sans restriction à tous les collaborateurs, documents, livres, archives et locaux de la société.

Le comité d'audit supervise les processus internes de reporting financier de la société, et évalue l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de l'organe de révision externe. Il s'assure de l'indépendance de ce dernier et du suivi de ses recommandations par la direction. Il veille à la conformité de la comptabilité aux règles applicables en la matière et à la mise à disposition des collaborateurs des unités de production des informations financières indispensables à la conduite des affaires. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Il fournit au conseil d'administration des recommandations relatives à la présentation des comptes statutaires et consolidés à l'assemblée générale.

Comité de rémunération et de nomination

Le comité de rémunération et nomination est composé de MM. Philippe Pot (président), Fausto Bocciolone et Giulio Mortara.

Le comité de rémunération et de nomination supervise la politique de rémunération de la société. Il veille à ce que les rémunérations soient en ligne avec le niveau pratiqué par les entreprises de la branche et en rapport avec la contribution réelle au succès de l'entreprise, sans créer de fausses incitations. Il dispose d'une compétence décisionnelle en matière de rémunération des membres du conseil d'administration, de la direction et des membres des comités de direction des unités de production.

Il prépare la procédure soumettant à l'assemblée générale des actionnaires les propositions de nomination d'administrateurs, et propose au conseil d'administration les candidatures de membres de la direction, après avoir si nécessaire entendu les candidats.

3.5.3. Méthode de travail du conseil d'administration et de ses comités

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent, mais au moins quatre fois par an, soit tous les trimestres. La durée moyenne des séances est de 4 heures. L'ordre du jour et la documentation nécessaire sont envoyés avant les séances aux membres du conseil. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Les directeurs sont, dans la règle, invités à participer à tout ou partie des séances avec voix consultative. En 2010, le conseil d'administration a tenu six séances, sur convocation de son président.

Le comité exécutif du conseil se réunit au moins dix fois par an soit toutes les 5 semaines, mais plus souvent

si la marche des affaires l'exige. La durée moyenne des séances est de 4 heures. Le directeur général et les directeurs-adjoints sont invités à participer aux séances avec voix consultative. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2010, le comité exécutif a tenu douze séances mensuelles, sur convocation de son président.

Le comité d'audit tient au minimum deux séances par année, sur la base des boucllements au 30 juin et au 31 décembre. La durée moyenne des séances est de 3 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2010, le comité d'audit a tenu deux séances, sur convocation de son président.

Le comité de rémunération et de nomination se réunit au moins deux fois par année, en janvier pour approuver les augmentations de salaire proposées par la direction, arrêter les salaires des directeurs et des membres des comités de direction, et en décembre pour préparer les propositions de nomination à présenter au conseil d'administration. La durée moyenne des séances est de 2 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. En 2010, le comité de rémunération et de nomination a tenu trois séances, sur convocation de son président.

Les Administrateurs peuvent poser, lors des séances du conseil, toutes questions relatives à l'activité des comités précités.

3.6. Compétences

Outre les attributions intransmissibles et inaliénables découlant de l'art. 716a CO, le conseil d'administration se réserve en particulier les compétences suivantes :

- définition de la stratégie, en particulier du développement de secteurs d'activité et de marchés nouveaux,
- création ou dissolution des succursales et des sociétés détenues directement ou indirectement par l'entreprise,
- modification du capital - actions des sociétés détenues directement ou indirectement,
- détermination des règles applicables à l'acquisition ou à la vente des actions de la société,
- approbation du budget annuel de la société, du budget consolidé, de leurs adaptations en cours d'année et des investissements non prévus au budget,
- approbation des comptes annuels soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, et examen régulier des garanties financières et autres engagements hors bilan.

Les compétences attribuées à la direction générale sont décrites au chiffre 4 ci-après.

3.7. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction

Avant chaque séance ordinaire du conseil d'administration, la direction de la société établit et fait parvenir aux administrateurs un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des trois unités de production et d'Efimex SA (entrées et portefeuille des commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), le compte de perte et profits et le bilan de la société, l'état de la trésorerie, les garanties et les engagements hors bilan, la relève et la formation du personnel, et un rapport sur les systèmes qualité, sécurité, environnement (QSE), de contrôle interne (SCI) et de gestion des risques. Ces éléments sont présentés par le directeur général, le directeur administratif financier et les directeurs-adjoints et, cas échéant, commentés par les membres du comité exécutif. Les administrateurs peuvent ainsi obtenir toutes les informations souhaitées et faire toutes propositions utiles à la bonne marche de la société.

De même, avant chaque réunion ordinaire du comité exécutif, la direction de la société établit et fait parvenir aux membres de ce comité, un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des trois unités de production et d'Efimex SA (entrées et portefeuille de commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), éléments présentés et commentés par le directeur général et les directeurs-adjoints concernés.

En 2010, le président a tenu en outre diverses séances d'information avec le directeur général et le directeur administratif et financier, et assisté en janvier et juillet aux réunions de bouclage des affaires de l'unité Construction Métallique (8 dans l'année).

La description du système de gestion des risques figure dans les annexes aux comptes statutaires, page 71.

4. Direction

Le conseil d'administration a délégué la conduite opérationnelle de l'ensemble de la société à un seul directeur général, Monsieur Eric Aigroz. Il assume seul la pleine responsabilité de la conduite de la société, en particulier de la coordination des activités des unités de production, déchargeant ainsi le comité exécutif de toute tâche de nature opérationnelle.

La gestion de l'administration et des finances est confiée à un directeur administratif et financier, qui porte la responsabilité de la gestion de son domaine de compétence, en particulier du bon fonctionnement du Système de contrôle interne (SCI). Ce directeur apporte en outre au directeur général et à ses collaborateurs le soutien administratif et financier nécessaire à la bonne marche des diverses unités de production (comptabilité industrielle, suivi des encaissements, gestion de la trésorerie, étude du financement d'investissements, etc.).

4.1. Membres de la direction

Le directeur général est assisté dans sa tâche par deux comités de direction, un dans chaque unité de production, qu'il préside personnellement et dont les membres ont voix consultative.

La nouvelle unité de production ZM Energy qui est en phase de développement est dirigée personnellement par le directeur général.

En 2010, les deux comités de direction sont composés comme suit :

Comité de direction de l'unité Constructions Métalliques

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur général
Yves Bosson	CH	1961	Directeur adm. et financier
Stefan Walt	CH	1963	Directeur adjoint CM (Suisse)
Christian Charpin	CH / F	1955	Directeur adjoint CM (EU)
Nadir Moussaoui	CH	1970	Ingénieur en chef
Patrick Jacques	F	1963	Responsable production
François Rappo	CH	1955	Responsable Q.S.E.

Eric Aigroz est directeur général de la société depuis le 1^{er} avril 2008, après avoir été directeur de l'unité de production Tubes Inox depuis juillet 2000. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ETS en mécanique, il a occupé de 1981 à 1984 la fonction de responsable de production auprès de Steiger SA. Entré au service du groupe en février 1985, il est d'abord responsable de production d'Efimex SA, filiale à 100 % de Zwahlen & Mayr SA, puis, dès 1994, du secteur tubes soudés de l'unité de production Tubes Inox.

Dès 2010, il assure la conduite opérationnelle de la nouvelle unité de production ZM Energy.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Yves Bosson assume la charge de directeur administratif et financier depuis le 1^{er} septembre 2008. Il est titulaire d'un diplôme d'expert en finance et controlling. Après six années d'activité auprès d'ATAG Fiduciaire

Générale SA, il est entré au service de la société DuPont Polymer Powders Switzerland comme chef administratif et financier. Il a ensuite participé à l'implémentation de projets informatiques de gestion comptable et financière dans les diverses unités européennes du groupe DuPont de Nemours.
De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Stefan Walt est depuis avril 2008 directeur adjoint de l'unité Constructions métalliques, avec la responsabilité des activités sur le territoire national et du service Ventes & Marketing. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL, il est entré au service de la société en février 2001 en qualité d'ingénieur responsable d'affaires. Auparavant, il a occupé durant 13 ans la fonction d'ingénieur chef de projet dans les bureaux d'ingénieurs Boss à Renens, puis H. Ruppen à Monthey.
De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Christian Charpin est depuis avril 2008 directeur adjoint de l'unité Constructions métalliques, avec la responsabilité des activités à l'étranger. Entré au service de la société en octobre 2006, comme directeur d'Efimex Entreprise générale, société du groupe Zwahlen & Mayr, charge qu'il exerce toujours, il a été nommé gérant de la succursale ZM-France en juillet 2007. Ingénieur diplômé de l'IPI de Colmar (F), il a exercé son activité dans diverses sociétés du groupe Bouygues durant près de quinze ans, avant de diriger, huit années durant, l'entreprise générale de construction SEICCF active en Pologne, Hongrie, Roumanie et Russie.
Double national suisse et français, il réside en Suisse.

Nadir Moussaoui est ingénieur en chef depuis avril 2008. Entré dans la société en 2002 comme responsable d'affaires, il a été nommé fondé de pouvoir en 2006. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL et d'un diplôme européen d'ingénieur en soudure. Après avoir été actif durant trois ans dans l'entreprise de constructions métalliques Sottas SA, il a passé quatre ans aux Etats-Unis, où il a obtenu un Master en sciences à l'université du Texas à Austin.
De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Patrick Jacques est chef de production, responsable des achats et de la fabrication en atelier, de la production des dessins à la livraison sur les chantiers. Il est titulaire d'un diplôme universitaire technologique dans le domaine du génie mécanique et productique. Entré au service de la société en août 2001 comme chef de production, il est nommé fondé de pouvoir en janvier 2002. Auparavant, il a occupé pendant 11 ans la fonction de responsable du département serrurerie inox au sein de la SA du Four électrique à Delémont.
De nationalité française, il réside en Suisse.

François Rappo est responsable des systèmes qualité, sécurité, environnement et informatique de Zwahlen & Mayr SA. Il est entré dans la société en novembre 1992 comme chef d'atelier d'Efimex SA, société du groupe Zwahlen & Mayr. Il devient responsable en 1996 de l'assurance qualité de l'unité Tubes Inox. Nommé fondé de pouvoir le 1er janvier 2004, il est titulaire d'un CFC de constructeur, d'un diplôme de chargé de sécurité CFST et d'un postgrade HEG en management.
De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Comité de direction de l'unité Tubes Inox

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur général
Yves Bosson	CH	1961	Directeur adm. et financier
David Auer	CH	1966	Directeur commercial
François Rappo	CH	1955	Responsable Q.S.E.

David Auer est directeur commercial depuis janvier 2001. Titulaire d'un CFC d'employé de commerce, il est entré au service de la société en novembre 1998 comme chef de vente. Fondé de pouvoir depuis juillet 2000, il

assume la tâche de responsable commercial de l'unité Tubes Inox. Avant son entrée dans la société, il a été chef de vente chez Rüegger SA à Crissier.
De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Les comités de direction se réunissent aussi souvent que nécessaire, mais en général une fois par mois, afin de discuter de la marche des affaires et de l'activité opérationnelle des unités de production respectives. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé pour information aux membres du comité exécutif du conseil. Des membres de ce dernier peuvent assister aux séances, afin de se tenir au courant de la marche des affaires.

4.2. Autres activités ou groupement d'intérêts

Il n'y a pas d'autres activités importantes ou mandats politiques autres que ceux figurant ci-dessus dans les profils individuels des membres de la direction.

4.3. Contrats de management

Il n'existe pas de contrat de management confié à des tiers.

5. Rémunération, participations et prêts

5.1. Contenu et procédure des rémunérations et des programmes de participation

Tous les membres du conseil d'administration reçoivent une rémunération fixe en fonction de leur responsabilité au sein du conseil et des comités. Une indemnité constante de couverture des frais est versée proportionnellement à la participation effective aux séances. Le Conseil d'administration peut demander des prestations spécifiques à l'un de ses membres. La rémunération de celles-ci est fixée par le conseil qui la détermine en fonction du temps nécessaire et la complexité du sujet traité.

Les membres du conseil n'ayant pas de rôle exécutif, aucune des rémunérations ci-dessus ne dépend des résultats de la société.

La rémunération des directeurs et du personnel d'encadrement comporte une part fixe et une part variable. Chaque début d'année, le comité exécutif en accord avec le directeur général fixe des objectifs financiers globaux pour l'entreprise et plus spécifiquement à chaque unité de production. L'atteinte ou le dépassement de ces objectifs détermine la part variable de la rémunération. Pour ce faire, la prime de base est majorée d'un coefficient variant de 0 à 2. Afin de tenir compte des performances individuelles, la prime attribuée sur la base des résultats quantitatifs est pondérée par un coefficient s'étalant de 0.8 à 1.

La rémunération variable peut représenter entre 0 et 20% d'un salaire annuel de 100'000 CHF et plus, et entre 0 et 12% d'un salaire inférieur à 100'000 CHF. Toutes les rémunérations sont payées en espèces, à l'exclusion de tout paiement en actions.

En 2010 la rémunération variable représente 6.6% du salaire annuel des ayants droits.

Le non remplacement d'un membre sortant du comité de direction de l'unité construction métallique, explique la diminution des salaires versés aux membres de la Direction.

La rémunération des membres du conseil d'administration, des directeurs et des membres des comités de direction est fixée par le comité de rémunération et de nomination une fois par an, cas particuliers réservés.

Il n'est pas possible d'établir un benchmark sur les niveaux de rémunération, car les sociétés du secteur d'activité n'ont pas l'obligation de publier.

Les rémunérations qui ont été versées en 2010 aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction figurent dans les annexes aux comptes statutaires, conformément à l'article 663b bis CO, page 71.

6. Droits de participation des actionnaires

6.1. Limitation et représentation des droits de vote

Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les statuts de la société ne dérogent pas à l'article 689 CO en ce qui concerne le droit de participation des actionnaires à l'assemblée générale ou de la représentation de leurs actions par des tiers librement désignés.

6.2. Quorums statutaires

L'assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections conformément aux articles 703 et 704 CO.

6.3. Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale se fait, vingt jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans la *Feuille officielle suisse du commerce*. Elle figure en outre sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch sous l'onglet « *investisseurs* » dans la rubrique « *Communiqué de presse* ».

La convocation comporte les mentions exigées par l'art. 700 al.2 CO. Elle mentionne en outre la mise à disposition des actionnaires, au siège de la société, du rapport de gestion et du rapport du réviseur externe, vingt jours au moins avant l'assemblée.

6.4. Inscription à l'ordre du jour

Une demande d'inscription à l'ordre du jour doit être effectuée selon l'art. 699 al.3 et 4 CO.

Une demande d'inscription à l'ordre du jour doit être effectuée selon l'art. 699 al.3 et 4 CO.

Aux termes de l'art. 699 al. 3 CO, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 10 pour cent au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'assemblée générale. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

Conformément à l'art. 699 al. 4 CO, si le conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants.

Toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour doit être reçue par la société au plus tard le 28 février de l'année de l'assemblée générale. Ce délai et la date limite sont rappelés dans la convocation publiée dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

6.5. Inscription au registre des actions

La société ne connaît pas de règle statutaire régissant la date limite d'inscription des détenteurs d'actions nominatives au registre des actionnaires..

7. Prise de contrôle et mesures de défense

7.1. Obligation de présenter une offre

La société n'a pas de clause d'*opting out/opting up* dans ses statuts.

7.2. Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucune clause relative aux prises de contrôle dans la société. Zwahlen & Mayr SA n'a notamment pas conclu d'accord relatif aux prises de contrôle avec les membres du conseil d'administration, le directeur général ou d'autres membres dirigeants.

8. Organe de révision

8.1. Durée du mandat de révision et durée de fonction du réviseur responsable

L'assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2010 a nommé comme réviseur externe, pour un an, la société de révision Ernst & Young SA à Lausanne,

Le réviseur responsable du mandat de révision 2010 est M. Pierre Delaloye

8.2. Honoraires de révision

Sur l'exercice 2010, les honoraires présentés par la société de révision Ernst & Young représentent un montant de 81'000.- CHF pour l'audit intermédiaire et final.

8.3. Honoraires supplémentaires

L'organe de révision a facturé des honoraires supplémentaires en 2010 d'un montant de 14'500.- CHF pour la revue sans opinion d'audit de la gouvernance d'entreprise et la revue sans opinion d'audit des comptes intermédiaires.

8.4. Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Le comité d'audit du conseil d'administration a pour tâche de contrôler régulièrement l'efficacité du réviseur externe et de s'assurer de la qualité, de l'intégrité et de la transparence de ses rapports. Il analyse avant l'audit final le programme et les procédures y relatives. A l'issue, en collaboration avec les réviseurs, il examine les résultats. Avant l'assemblée générale, le comité d'audit évalue les performances, l'indépendance et les honoraires du réviseur. Sur la base de son étude, il propose au conseil d'administration de soumettre sa candidature à l'assemblée des actionnaires.

Le réviseur externe établit deux management letters, l'une au bouclage intermédiaire du 30 juin, l'autre au bouclage du 31 décembre. Elles contiennent des observations relatives aux postes importants du compte de pertes et profit et du bilan, ainsi que des recommandations pour remédier aux faiblesses constatées dans l'organisation. Les management letters sont présentées au comité d'audit et commentées par le réviseur.

En 2010 le réviseur externe a participé aux 2 séances du comité d'audit.

9. Politique d'information

La société donne régulièrement des informations commerciales et financières sur

- les modifications de l'organisation de la société,
- les constructions importantes en cours,
- les références de l'unité Constructions métalliques,
- les résultats financiers semestriels et annuels de la société.

La personne de contact pour toutes informations est : M. Yves Bosson Directeur Administratif et Financier (yves.bosson@zwahlen.ch) adresse postale : Zwahlen & Mayr SA Case postale 17 1860 AIGLE

Les informations financières sont publiées dans le respect des règles édictées par SIX concernant la publicité événementielle, les communiqués étant disponibles lors de leur diffusion simultanément sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch. Le lien «investisseurs» situé sur la page d'accueil du site permet un accès direct aux renseignements. Les informations générales et les données financières et de gouvernance d'entreprise sont disponibles en principe en français (système Push, lien : http://www.zwahlen.ch/p_i_accueil.html). Les personnes qui souhaitent recevoir les informations financières de la société peuvent s'inscrire à une liste d'envoi à partir d'un formulaire publié sur le site (système pull, lien : http://www.zwahlen.ch/formulaire_contact_financier.htm).

Les informations sur les résultats semestriels sont en outre communiquées dans les principaux journaux économiques de Suisse. Le rapport annuel de gestion est disponible sur demande auprès de l'administration de la société.



COMPTES STATUTAIRES

Bilan

En KCHF

ACTIF

	31.12.2010	31.12.2009
Liquidités et équivalents de liquidités	5'762	5'404
Créances clients	12'068	6'876
Créances clients, stés du Groupe	734	676
Créances fiscales	1'541	1'748
Autres créances	1'089	1'249
Stocks	7'444	6'100
Travaux en cours	20'477	14'878
Total actifs circulants	49'115	36'931
Terrains et immeubles	12'060	12'883
Installations techniques et équipements	2'621	1'799
Outillage industriel et commercial	126	152
Autres immobilisations corporelles	321	325
Immobilisations en cours	371	663
Immobilisations corporelles	15'499	15'822
Autres immobilisations incorporelles	0	17
Immobilisations incorporelles	0	17
Total actifs immobilisés	15'499	15'839
Total actifs	64'614	52'770

COMPTES STATUTAIRES

Bilan

En KCHF	31.12.2010	31.12.2009
PASSIF ET FONDS PROPRES		
Dettes bancaires	6'011	700
Fournisseurs	8'631	3'174
Fournisseurs, stés du Groupe	331	314
Avances reçues sur commandes	19'503	18'676
Dettes fiscales	60	85
Autres créanciers	1'737	1'098
Autres créanciers, stés du Groupe	331	536
Part à court terme des engagements de leasing	196	265
Provision p/frais de recherche et développement	400	400
Provision p/litige et risques produits	605	420
Provision p/risques industriels et travaux de garantie	1'397	1'477
Total engagements à court terme	39'202	27'145
Engagements de leasing à long terme	418	71
Total engagements à long terme	418	71
Capital-actions	14'040	14'040
Réserve générale	2'671	2'551
Réserves spéciales	1'100	1'100
Report de l'exercice précédent	7'251	5'456
Résultat de l'exercice	(68)	2'407
Total fonds propres	24'994	25'554
Total passifs et fonds propres	64'614	52'770

COMPTES STATUTAIRES

Compte de résultat

En KCHF

	2010	2009
Chiffre d'affaires net	77'845	67'787
Autres produits d'exploitation	2'911	778
Total des produits d'exploitation	80'756	68'565
Matières premières, consommables et marchandises	(33'065)	(24'303)
Services, jouissance de biens de tiers	(19'488)	(16'089)
Frais de personnel	(24'480)	(22'771)
Autres charges d'exploitation	(467)	(226)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	3'256	5'176
Amortissements	(2'218)	(2'562)
Résultat opérationnel (EBIT)	1'038	2'614
Charges financières	(1'128)	(236)
Produits financiers	22	32
Résultat avant impôts	(68)	2'410
Impôts sur le bénéfice	-	(3)
Résultat net de la période	(68)	2'407

COMPTES STATUTAIRES

Annexe

En KCHF

	31.12.2010	31.12.2009
Engagements en faveur de tiers	91	97
Cautionnements et garanties sur trav. effectués	23'255	22'436
Unité constructions métalliques	21'695	21'386
Unité tubes inox	1'560	1'050
Accréditifs	955	-
Restrictions de propriété pour propres engagements		
Actifs mis en gage en garantie de propres engagements		
Valeur au bilan	12'060	12'883
Constitution de gages	8'800	6'000
Utilisation de gages	6'000	6'000
Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles		
Immeubles	32'829	32'716
Machines, installations, marchandises et mobilier	23'287	23'487
Dissolution de réserves latentes	-	3'053

Participations importantes

Société	But	Capital de la société	Quote-part de participation	
			2010	2009
Efimex SA, Aigle	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	CHF 600'000	100%	100%

Indications sur les actionnaires importants

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	25'000	35.61
Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA)	5'000	7.12

Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	24'453	34.83
Personalvorsorgestiftung vonRoll infratec AG	2'650	3.77

COMPTES STATUTAIRES

Annexe

Rémunération des principaux dirigeants

Conseil d'Administration en CHF		2010		
		Indemnités	Mandat	Total
Pot Philippe	Président	34'500	20'000	54'500
Bocciolone Fausto	Vice Président	15'000		15'000
Dutoit Bernard	Secrétaire	17'250		17'250
Badoux Jean-Claude	Membre	14'500	21'000	35'500
Bocciolone Massimo	Membre	10'000		10'000
Mortara Giulio	Membre	14'500		14'500
Schmalz Peter	Membre	13'750	5'250	19'000
Total Conseil d'Administration		119'500	46'250	165'750

Conseil d'Administration en CHF		2009		
		Indemnités	Mandat	Total
Pot Philippe	Président	33'750	20'000	53'750
Bocciolone Fausto	Vice Président	16'500		16'500
Dutoit Bernard	Secrétaire	17'250		17'250
Badoux Jean-Claude	Membre	13'750	9'750	23'500
Bocciolone Massimo	Membre	12'250		12'250
Eynard Bruno	Membre (> 30.04.09)	0		0
Mortara Giulio	Membre	13'750		13'750
Schmalz Peter	Membre	13'750	4'500	18'250
Total Conseil d'Administration		121'000	34'250	155'250

COMPTES STATUTAIRES

Annexe

Direction

en CHF		2010		Total 2010
		Indemnités versées	Charges de prévoyance	
	Eric Aigroz	236'629	24'528	261'157
	Autres membres de la direction	1'090'040	111'908	1'201'948
Total Direction		1'326'669	136'436	1'463'105

en CHF		2009		Total 2009
		Indemnités versées	Charges de prévoyance	
	Eric Aigroz	235'869	24'600	260'469
	Autres membres de la direction	1'198'908	122'412	1'321'320
Total Direction		1'434'777	147'012	1'581'789

La diminution de la masse salariale de la direction s'explique par le départ d'un membre du comité de direction de la Charpente Métallique.

Information sur l'évaluation des risques

Conformément aux exigences légales de l'art 663b du CO, Zwahlen & Mayr SA a procédé à l'évaluation des risques de la société. Le Conseil d'administration a mandaté la direction afin de procéder à l'évaluation des risques. Cette dernière a mis en place des séances de travail afin d'établir une matrice des risques et proposer une stratégie afin de pouvoir les diminuer ou les gérer. Le comité exécutif a participé à plusieurs séances notamment celles qui évoquaient des points relevant de la stratégie d'entreprise. Sur la base des travaux de la direction, le Conseil d'administration a consacré une séance d'analyse des risques stratégiques et a validé les documents ainsi que les processus proposés. En 2010, le Conseil d'administration et la direction ont procédé à une revue des risques.

Zwahlen & Mayr S.A., Aigle

KCHF

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	7'251
Perte de l'exercice 2010	(68)
Bénéfice au bilan	7'183

Proposition du Conseil d'administration :

5% de dividende sur le capital-actions de CHF 14'040'000.--	702
Attribution à la réserve générale	-
Report en nouvel exercice	6'481
Bénéfice au bilan	7'183

A l'Assemblée générale de
Zwahlen et Mayr S.A., Aigle

Lausanne, le 1^{er} avril 2011

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Zwahlen et Mayr S.A. comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 66 à 71) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

A blue ink signature of Pierre Delaloye, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Pierre Delaloye
Expert-réviser agréé
(Réviser responsable)

A blue ink signature of Christelle Sierro Fardel, featuring a stylized 'S' and 'F'.

Christelle Sierro Fardel
Experte-réviser agréée

Handwriting practice lines consisting of 20 horizontal dotted lines.



ZWAHLEN&MAYR SA

Zwahlen & Mayr S.A., zone industrielle 2, 1860 Aigle
tél. 024 468 46 46 - fax 024 468 46 00
e-mail info@zwahlen.ch - www.zwahlen.ch